

## ASSEMBLÉES CITOYENNES SUR LE CLIMAT NATIONALES

Version du 16 décembre 2022

Ce document regroupe les comptes-rendus synthétiques des assemblées sur le climat nationales.

Le réseau KNOCA est un réseau européen visant à améliorer la création de mission, la conception, la mise en œuvre, l'impact et l'évaluation des assemblées sur le climat, grâce à l'analyse de données, le partage de connaissance et le dialogue. Le réseau KNOCA rassemble plus de 500 membres provenant de 39 pays, dont des responsables politiques, des professionnels, des universitaires, des représentants de la société civile mais aussi d'autres parties intéressées par le sujet. Vous pouvez découvrir et rejoindre le réseau KNOCA en cliquant sur le lien suivant : <https://knoca.eu/>.

REMARQUE : Les informations présentées dans ce document sont aussi disponibles sur le site internet du KNOCA et mises à jour en permanence au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux développements et processus. Veuillez vous rendre sur : <https://knoca.eu/>. Veuillez s'il vous plaît partager vos remarques sur le contenu de ce document à l'adresse suivante : [info@knoca.eu](mailto:info@knoca.eu).

### Introduction

Un certain nombre d'assemblées sur le climat ont été organisées aux niveaux local, régional et national à travers l'Europe. Celles-ci ont présenté des structures et des ambitions diverses. Actuellement, le réseau KNOCA se concentre principalement (mais pas exclusivement) sur les assemblées nationales. Des comptes-rendus synthétiques détaillant les caractéristiques des assemblées nationales suivantes ont été préparés et sont rassemblés dans ce document en ordre antéchronologique :

- Assemblée citoyenne sur la perte de la biodiversité d'Irlande (An Tionól Saoránach)
- Assemblée citoyenne sur la pauvreté énergétique de Pologne (Narada Obywatelska o Energii)
- Conseil citoyen sur le climat du Luxembourg (Klima-Biergerrot)
- Assemblée citoyenne sur le climat d'Autriche (Klimarat)
- Assemblée citoyenne sur le climat d'Espagne (Asamblea ciudadana por el clima)
- Assemblée citoyenne sur le climat d'Allemagne (Bürgerrat Klima)
- Assemblée citoyenne sur le changement climatique de Jersey
- Assemblée sur le climat du Danemark (Borgerting på klimaområdet)
- Jury citoyen sur l'action climatique de Finlande (Kansalaisraati)
- Assemblée sur le climat d'Écosse
- Assemblée sur le climat du Royaume-Uni (Climate Assembly UK ou CAUK)
- Convention citoyenne pour le climat de France (CCC)
- Assemblée citoyenne d'Irlande 2016-2018 (An Tionól Saoránach)

### Assemblée citoyenne sur la perte de la biodiversité d'Irlande

*Remarque : la session finale de cette assemblée n'a pas encore eu lieu au moment de la rédaction de ce document. La version internet de ce résumé sera mise à jour.*

**Site internet :** <https://www.citizensassembly.ie/en/assembly-on-biodiversity-loss/>. Assemblée des enfants et des jeunes sur la perte de la biodiversité <https://cyp-biodiversity.ie/>.

**Objectif :** Servir de base de travail pour l'élaboration des politiques gouvernementales en matière de perte de la biodiversité après examen des recommandations de l'assemblée par les deux chambres du Parlement irlandais (Oireachtas).

**Création du mandat :** La coalition gouvernementale, à laquelle le Parti vert appartient, s'est engagée à organiser une assemblée citoyenne sur la perte de la biodiversité dans son programme de partenariat. Le mandat de l'assemblée citoyenne a été fixé par les chambres de l'Oireachtas en février 2022.

**Tâche :** Répondre à la question : « Comment l'État peut-il améliorer sa réponse au problème de la perte de la biodiversité ? » et proposer des recommandations dans ce sens.

**Obligation de réponse :** Le Parlement s'est engagé à examiner les recommandations de l'Assemblée en créant à cette fin un comité mixte regroupant des représentants des deux chambres et à soumettre les conclusions de ce dernier au débat dans les deux chambres. Contrairement aux assemblées citoyennes d'Irlande précédentes, il est prévu que le Gouvernement fournisse à l'Oireachtas une réponse à chaque recommandation de l'Assemblée et, dans le cas où une partie des recommandations, voire même la totalité, soient acceptées, qu'il indique le calendrier envisagé pour leurs mises en application.

**Gouvernance :** Un Président indépendant (Dr Aoibhinn Ní Shúilleabháin, un universitaire connu dans le domaine de la communication scientifique), un Secrétariat (composé de fonctionnaires détachés), un Groupe de direction (incluant le président ainsi qu'un Groupe de membres de l'Assemblée élus par la totalité de l'Assemblée), et un Groupe consultatif expert (constitué de spécialistes en biodiversité et d'un expert en processus délibératifs).

**Organismes de prestation :** Le processus a été dirigé par le Secrétariat et le Président de l'Assemblée. La conception de ce dernier (sélection des données de travail et des témoins) a été réalisée par le Groupe consultatif expert sous la supervision du Groupe de direction. Le recrutement interne des membres a été fait en utilisant une base de données « geo-directory » d'An Post. La facilitation et la prise de note ont été effectuées par l'organisation Quality Matters, sélectionnée suite à un appel d'offres public.

**Recrutement des participants :** 99 membres ainsi que des suppléants ont été sélectionnés via [une loterie civique en deux étapes](#). Les critères de sélection ont été : le genre, l'âge, la situation géographique et la classe sociale. Les membres ont reçu une compensation financière. C'est la première fois qu'une assemblée irlandaise utilise une loterie civique. Les assemblées précédentes avaient eu recours à un démarchage à domicile pour le recrutement. Aucune statistique sur la participation et les remplacements n'est encore disponible.

**Durée :** La réunion d'introduction a été prévue en juin 2022. Une visite optionnelle de trois sites différents présentant des approches diverses de la gestion des habitats naturels a été proposée. Ensuite, l'Assemblée s'est réunie pendant quatre weekends entre septembre et novembre 2022. Du temps de travail supplémentaire a été ajouté en janvier à la demande des membres car l'Assemblée n'avait pas pu finaliser ses délibérations et ses décisions lors du dernier weekend en novembre.

**Structure :** L'Assemblée a assisté à des présentations d'experts, mais aussi de la société civile et des groupes d'action, sur l'aspect scientifique de la perte de la biodiversité, les obligations nationales, les politiques et les ressources ainsi que sur d'autres domaines spécifiques ayant un impact direct sur la perte de la biodiversité : agriculture, bois et forêts, tourbières, rivières et lacs, environnements marins, industrie et production d'énergie, environnement urbain et infrastructure. Des témoins ont participé aux discussions et aux sessions de questions-réponses. Durant le quatrième weekend, les membres ont travaillé sur la formulation d'une série de bulletins de vote pour choisir des recommandations en rapport avec les différents domaines. (La première version des bulletins a été rédigée par le Secrétariat, le Président et le Groupe consultatif expert). [Remarque : l'Assemblée ne s'est pas séparée en sous-groupes de travail pour l'étude de thèmes particuliers.]

**Facilitation :** Facilitation par petites tables pour assurer l'équité de la participation et la réalisation des tâches.

**Technologie** : Site internet incluant une section réservée aux membres pour partager du contenu supplémentaire. (voir Données de travail)

**Données de travail** : Le Groupe consultatif expert a sélectionné les témoins et les documents justificatifs. Les membres ont assisté à des présentations données par des experts en biodiversité, des industriels, des membres de la société civile et des groupes d'action. Ils ont aussi reçu des résumés de plus de 650 contributions écrites des membres du public. Les questions restantes à la fin de chaque weekend ont été posées au Groupe consultatif expert. Un espace réservé aux membres sur le site internet de l'Assemblée propose un ensemble de ressources documentaires regroupant des liens vers des émissions radio et télévisées, des documentaires, des podcasts ainsi qu'une courte liste de livres sur la faune et la flore d'Irlande. Les membres peuvent partager des ressources via cet espace.

**Développement des recommandations** : Au fur et à mesure des weekends, les discussions par table ont produit des idées qui ont été collectées par les facilitateurs et les preneurs de note. Celles-ci ont été rassemblées en propositions pour créer des bulletins de vote provisoires par le Groupe consultatif expert. Les bulletins de vote ont ensuite été affinés grâce à un processus interactif incluant les membres, le Secrétariat, le Président et le Groupe consultatif expert. À cause du nombre élevé de recommandations produites par les membres, il n'y a pas eu assez de temps lors du weekend final pour traiter la totalité des bulletins de vote. En conséquence, du temps additionnel a été ajouté en janvier 2023 pour que l'Assemblée puisse finir son travail.

**Prise de décision** : Les décisions ont été prises à la majorité via un vote à bulletin secret. À la fin du quatrième weekend, une proposition majeure a été adoptée avec 83 % de soutien. Elle recommandait la tenue d'un référendum pour inscrire la protection de la biodiversité dans la constitution.

**Rapport final** : Un rapport regroupant les recommandations de l'Assemblée sera présenté au Parlement début 2023, après la dernière session de l'Assemblée.

**Communication** : Le site internet de l'Assemblée citoyenne présente en détail le mandat, le recrutement, les contributions et les enregistrements des présentations et des séances de questions-réponses de tous les weekends. (Tout a été diffusé en direct lors des sessions). D'autres éléments du processus, tels que la liste des membres du Groupe consultatif expert, sont absents. Les observateurs et les médias ont pu assister aux sessions de l'Assemblée. La couverture médiatique du processus a été conséquente, le correspondant de RTE (le service public de radiodiffusion et de télévision d'Irlande), George Lee, ayant assisté régulièrement aux sessions et diffusé des segments en lien avec ces dernières. Le Président a été très actif à la télévision et à la radio. Il a aussi effectué de nombreuses apparitions publiques lors d'évènements majeurs. Le Président et le Secrétariat [ont rencontré une large gamme de parties prenantes en juin](#). Le Président a aussi rencontré les plus grandes organisations agricoles lors des [championnats de labour nationaux](#) (le plus grand évènement en extérieur d'Europe). Deux influenceurs Tik Tok ont été invités au lancement de l'Assemblée et à suivre le déroulement du processus.

**Participation du public** : Le public a été invité à contribuer via le site internet. Cette opportunité a été principalement saisie par des individus et des groupes actifs dans le domaine de la biodiversité. Une Assemblée des jeunes et des enfants sur la perte de la biodiversité (AJE) a eu lieu en parallèle de l'Assemblée des adultes, mandatée par le ministère du Patrimoine et de la Réforme électorale. L'AJE a été co-développée et facilitée par une équipe de jeunes consultative. L'Assemblée était constituée d'enfants et d'adolescents de 7 à 17 ans. Celle-ci a adopté 6 messages clés et 53 appels à l'action qui ont été présentés aux adultes lors de la troisième réunion de leur Assemblée.

**Réponse officielle** : Le rapport de l'Assemblée sera examiné par un Comité mixte de l'Oireachtas, qui rédigera son propre compte-rendu pour le Gouvernement. D'après le mandat de l'Assemblée, le Gouvernement est dans l'obligation de répondre à chaque recommandation, en incluant le calendrier envisagé pour l'implémentation des recommandations dans le cas où elles sont acceptées.

**Analyse de la réponse officielle :** Les membres n'ont reçu aucun rôle de supervision formel. Le Président va probablement continuer à défendre les recommandations de l'Assemblée.

**Impact :** Trop tôt pour juger. Un Plan d'action biodiversité national est en cours d'examen. Ce dernier ne sera publié qu'après la réception des recommandations.

**Évaluation :** Aucune recherche indépendante n'a été lancée. Le Secrétariat effectuera une revue détaillée de la méthodologie de recrutement pour l'affiner et l'améliorer pour les prochaines assemblées citoyennes. Les données des sondages réalisés chaque weekend auprès des membres ont été rapidement analysées par le Secrétariat, avec le soutien du spécialiste des processus délibératifs du Groupe consultatif expert pour améliorer la conception du programme.

**Budget :** Pas encore rendu public.

## **Assemblée citoyenne sur la pauvreté énergétique de Pologne**

**Site internet :** <https://naradaoenergii.pl>

**Objectif :** Encourager les autorités centrales et locales à prendre des actions pour combattre la pauvreté énergétique en Pologne en proposant des recommandations sur trois aspects du problème : coûts énergétiques élevés, revenus bas et efficacité énergétique des bâtiments faible.

**Création du mandat :** La Fondation Shipyard (Fundacja Stocznia) et, en partenaire principal, le Centre scientifique Copernic (Centrum Nauki Kopernik).

**Tâche :** Comment contrer le problème de la pauvreté énergétique en Pologne ?

**Obligation de réponse :** Aucun lien formel avec le processus politique. L'Assemblée, ainsi que les conseils locaux précédents, ont été conçus pour influencer le débat public et les actions des autorités publiques.

**Gouvernance :** Un Groupe expert composé de représentants de 18 organisations (incluant des groupes de réflexion, des entreprises et des ONG) a apporté son soutien à la Fondation Shipyard pour sélectionner les données de travail et proposer des options pour l'organisation.

**Organismes de prestation :** Les discussions de l'Assemblée ont été dirigées par une équipe de facilitation.

**Recrutement des participants :** 86 membres, dont 8 provenant des conseils locaux (voir la section « participation du public »). Le processus de recrutement par téléphone a duré un mois et a comptabilisé un total de 113 000 appels. Parmi toutes les personnes contactées lors de ces appels, 221 ont accepté de participer à l'Assemblée. Les participants ont alors été sélectionnés en fonction de critères de genre, d'âge, d'éducation, de revenus et de situation géographique, pour constituer une assemblée représentative de la population polonaise. Les membres ont reçu une compensation financière. De plus, leurs frais de restauration, de déplacement et de logement ont été remboursés.

**Durée :** Deux weekends de travail en présentiel organisés au Centre scientifique Copernic à Varsovie (du 22 au 23 octobre et du 5 au 6 novembre 2022) suivis d'une session d'une soirée en ligne, organisée pour voter l'adoption des recommandations finales (16 novembre).

**Structure :** Lors de la première session, l'Assemblée a assisté à des présentations d'experts sur les problèmes liés aux coûts de l'énergie, à l'efficacité énergétique et aux revenus faibles. Lors de la seconde session, les membres ont réfléchi aux dix questions suivantes et discuté de solutions potentielles aux enjeux qu'elles soulevaient : Quelles actions doivent être prises pour aider les foyers en situation de pauvreté énergétique de la manière la plus précise possible ? Quels avantages sociaux doivent être utilisés pour répondre au problème des revenus bas et de la pauvreté énergétique ? Quel type d'aide non financière doit être accordé aux personnes en situation de pauvreté énergétique ? Quel type d'aide au logement doit être proposé aux personnes en situation de pauvreté énergétique ? Comment garantir l'accès à l'énergie propre, sûre et bon marché en Pologne ? De quels changements

le système électrique polonais a-t-il besoin ? Dans quels types de source énergétique faut-il investir et pour quels types faut-il mettre en place des restrictions ? Comment moderniser les bâtiments pour réduire les pertes énergétiques, diminuer leurs coûts et ne pas polluer l'air ? Qu'est-ce qui doit être fait pour faciliter l'accès aux conseils en matière d'énergie ? Qu'est-ce qui doit être modifié ou amélioré dans les programmes d'aide actuels pour développer la thermo-modernisation ? Les recommandations ont été adoptées par vote lors de la dernière session en ligne. L'Assemblée a travaillé en un seul groupe plutôt que de se diviser en plusieurs axes de travail.

**Facilitation :** Facilitation par table en groupes de 7 à 10 participants. Au total, 10 séries de discussions ont été organisées au cours du processus. Chacune de ces séances a rassemblé un groupe d'individus différent.

**Technologie :** La session de vote a eu lieu sur Zoom et le vote a été réalisé en utilisant un formulaire en ligne de Lime.

**Données de travail :** Le Groupe expert a sélectionné des témoins et des données de travail dans des domaines incluant la protection de l'environnement, l'énergie, l'efficacité énergétique, la pauvreté énergétique et les sources d'énergie renouvelable. Les membres ont assisté à des présentations d'experts et ont eu accès à de la documentation (disponible sur le site internet). Les organisateurs et le Groupe expert ont fourni des réponses à au moins deux tiers des 400 questions posées durant la première session. Les membres ont demandé qu'une présentation supplémentaire sur le thème de la production d'énergie nucléaire soit prévue lors de la deuxième session.

**Développement des recommandations :** Durant les sessions de délibération, les propositions des experts ont été reformulées par les membres. D'autres propositions additionnelles ont aussi été produites en petits groupes.

**Prise de décision :** Vote à la majorité simple. Le détail des votes a été inclus dans le rapport final sous la forme d'une échelle de « force de soutien » associée à chaque recommandation, offrant les choix suivants : « Je suis pour cette proposition », « Je ne suis ni pour ni contre cette proposition », « Non, je suis contre cette proposition » ou « Je n'ai pas d'avis sur cette proposition » .

**Rapport final :** Un [rapport](#) contenant les propositions de l'Assemblée (incluant plus de 100 recommandations) a été publié et présenté aux politiques en décembre 2022. ([Enregistrement](#) de l'événement diffusé en direct)

**Communication :** Le site internet de l'Assemblée citoyenne propose des informations détaillées sur les normes et les règles de procédure, le programme des sessions et les contributions des experts (incluant des [vidéos](#) pré-enregistrées). La presse a été invitée à assister à chaque session et deux conférences de presse ont été tenues, une au début et une à la fin du processus. L'intérêt des médias pour l'Assemblée a augmenté au fur et à mesure du déroulement du processus. Cela a permis d'obtenir une couverture médiatique importante lors de la présentation de son rapport.

**Participation du public :** La participation du grand public a été organisée avant la tenue de l'Assemblée via des conseils civiques locaux qui ont eu lieu au printemps 2022. Leur objectif était de rassembler les commentaires des participants pour les donner aux parties intéressées appropriées ainsi qu'à l'Assemblée citoyenne nationale. 45 conseils locaux de structure et de taille variées ont été organisés à travers tout le territoire polonais, regroupant un total de 700 participants. Les participants ont discuté des méthodes de prévention des conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie à l'échelle individuelle ainsi que des approches systémiques adaptées pour réduire la pauvreté énergétique. Une version en anglais du rapport des conseils locaux est disponible à ce lien : [rapport des conseils locaux](#).

**Réponse officielle :** Pas de réponse formelle du Gouvernement ou du Parlement au moment de la rédaction de ce document. Cependant, il est prévu que des réunions avec le Parlement soient organisées en 2023.

**Analyse de la réponse officielle :** Au-delà des réunions avec le Parlement, les organisations de la société civile et les acteurs privés devraient s'engager de manière plus active dans le débat public sur la pauvreté énergétique.

**Impact :** Il est trop tôt pour juger de l'impact de l'Assemblée. Cependant, la présentation du rapport a obtenu une couverture médiatique importante et réuni des représentants de tous les partis politiques majeurs de Pologne. Certains ont appelé à la mise en place d'une assemblée citoyenne pour traiter d'enjeux tels que le climat, les médias publics et la politique migratoire.

**Évaluation :** Les organisateurs ont nommé une équipe pour observer le processus à des fins scientifiques et assurer la conformité aux normes et à la méthodologie adoptées par l'Assemblée. (Le réseau KNOCA était l'une des organisations participantes). Une évaluation indépendante du processus (délibération et vote) a été réalisée et continuera à analyser l'impact du processus.

**Budget :** 195 000 euros ont été attribués à l'organisation globale, incluant 14 000 euros pour le recrutement.

### **Conseil citoyen sur le climat du Luxembourg (Klima-Biergerrot)**

**Site internet :** <https://www.klima-biergerrot.lu>

**Objectif :** L'objectif de la Klima-Biergerrot (KBR) était d'influencer la nouvelle version du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) dû en 2023.

**Création du mandat :** Ministère d'État. Annoncé lors du discours annuel sur l'état de la Nation du Premier ministre le 12 octobre 2021.

**Tâche :** Examiner les engagements actuels du Luxembourg dans la lutte contre le changement climatique et développer des propositions ou des mesures supplémentaires potentielles.

**Obligation de réponse :** Un débat parlementaire en séance plénière sur le rapport de la KBR à la demande du Gouvernement a été convenu avant le début du processus. En juillet 2022, un accord a été conclu, ajoutant qu'en plus du débat, le rapport serait examiné individuellement par les comités parlementaires pertinents.

**Gouvernance :** Conférence téléphonique hebdomadaire de coordination entre le ministère d'État et les trois organismes de prestation. Le Comité consultatif a été établi après le premier weekend de travail. Il s'est réuni trois fois durant le processus pour offrir des conseils aux organismes de prestation.

**Organismes de prestation :** Pétillances (facilitation), Oxygen (communication) et AccentAigu (logistique).

**Recrutement des participants :** Entre décembre 2021 et janvier 2022, l'institut de sondage ILRES a recruté 100 participants : 60 membres titulaires et 40 suppléants. Un groupe de 1 100 volontaires a été recruté via des invitations envoyées à 1 500 numéros de téléphone sélectionnés aléatoirement et à 1 500 membres du panel de sondage de l'ILRES et un appel ouvert au public largement diffusé (notamment via une conférence de presse donnée par le Premier ministre). 100 membres ont été sélectionnés en tenant compte de critères démographiques (âge, genre, niveau d'éducation, région, activité et secteurs professionnels, origines, composition du foyer, profil socio-économique) et de critères qualitatifs (engagement politique au niveau local et national, expertise, opinions sur le changement climatique, habitudes telles que la mobilité) et en incluant des travailleurs transfrontaliers. Les candidats devaient pouvoir s'exprimer en français, en luxembourgeois et en anglais. Aucune stratification croisée n'a été effectuée. Aucune analyse pour comparer l'échantillon à la population du Luxembourg n'a été entreprise. 91 membres ont complété la première partie du processus. Tous les membres ont eu le droit de voter. 63 d'entre eux ont exercé ce droit. Les membres ont reçu une compensation financière de 125€ par session.

**Durée :** Phase 1. Du 29 janvier (réunion de lancement) à juin 2022 Phase 2. De juillet à août 2022. Vote final en ligne du 3 au 8 septembre 2022.

**Structure :** Phase 1. Une réunion de lancement en ligne a eu lieu le 29 janvier, suivie de 5 weekends en présentiel pour tous les membres (titulaires et suppléants). Chaque weekend de travail était centré sur un thème différent : agriculture et forêt : énergies renouvelables et décarbonation, construction durable : logements et bureaux, gestion des déchets ainsi que mobilité et transport. Chaque weekend a été précédé « d'échanges » avec les membres, tels que des visites de sites et des débats en ligne animés par des experts de secteurs spécifiques. Lors des weekends, le travail des membres était de comprendre les enjeux (le samedi) et de trouver des solutions (le dimanche). Au fur et à mesure du déroulement du processus, les organisateurs et les membres ont réalisé qu'il n'y avait pas assez de temps alloué au développement de recommandations robustes. En accord avec le Gouvernement, les organisateurs ont proposé une extension de l'Assemblée pour pouvoir développer davantage les propositions. Cela a été accepté par une large majorité (seulement deux votes contre).

Phase 2. Six groupes de travail, dirigés par des porte-paroles élus entre la fin de la phase 1 et le début de la phase 2, ont développé des recommandations pour chacun des 5 thèmes de travail ainsi que pour des thèmes transversaux tels que l'éducation. (Voir Développement des recommandations pour plus de détail.) Au début de la phase 2, il a été décidé que les membres suppléants allaient devenir des membres titulaires à part entière. La phase 2 a été suivie d'un vote de tous les membres sur les propositions.

**Facilitation :** Phase 1. Facilitation par table lors des weekends. Des modèles de feuille de travail ont été utilisés pour comprendre les enjeux et développer les recommandations. Phase 2. Auto-organisation par les membres.

**Technologie :** L'outil de gestion de projets Basecamp a été utilisé lors des deux phases pour permettre l'ajout de commentaires aux propositions provisoires. Lors de la phase 2, les groupes de travail ont eu accès à des zones thématiques au sein desquelles coordonner leur travail. Certains groupes de travail ont utilisé des groupes WhatsApp lors de la phase 2.

**Données de travail :** Les experts ont été sélectionnés lors des réunions de gouvernance. La liste complète des témoins présentés à l'Assemblée n'est pas disponible actuellement. Les experts sélectionnés pour le débat en ligne précédant le weekend 1 ont été invités à participer. Pour les weekends suivants, les hôtes ayant reçu les visites (en général des représentants des entreprises) et des experts supplémentaires ont été invités et des présentations sur le cadre réglementaire (sur l'état actuel des affaires, par exemple sur le contenu du PNEC actuel) ont été données par l'administration gouvernementale. Les experts se sont rendus de table en table et ont circulé entre les groupes de travail pour répondre aux questions et corriger les erreurs sur les faits. Lors de la phase 2, les groupes de travail ont reçu la liste des experts rencontrés lors de la phase 1 qu'ils pouvaient contacter au besoin. Les groupes étaient libres de contacter d'autres experts supplémentaires. La plupart des groupes ont consulté 1 ou 2 experts, en particulier ceux du ministère de l'Environnement.

**Développement des recommandations :** Des recommandations provisoires ont été développées lors de chaque weekend de travail de la phase 1 en suivant un modèle mais elles n'étaient pas assez détaillées. La phase 2 a été organisée pour développer davantage les recommandations. L'Assemblée s'est divisée en six groupes dirigés par 15 « porte-paroles » qui s'étaient portés volontaires parmi les membres. 71 membres se sont inscrits pour rejoindre un groupe de travail. Entre 40 et 50 d'entre eux ont pris part à au moins une réunion. Chaque groupe de travail a reçu : les versions provisoires des propositions développées lors du weekend correspondant de la phase 1, des ensembles de propositions collectés par les facilitateurs, les commentaires des membres sur les propositions incluant une note sur une échelle de 1 à 10 en fonction de leur pertinence, une liste d'experts qu'il pouvait contacter ainsi que les contributions appropriées du public envoyées via le site internet. Les groupes de travail se sont auto-organisés et ont reçu de l'aide des facilitateurs pour certaines

décisions. Les propositions ont été partagées sur Basecamp fin août pour l'ajout final de commentaires et pour vérifier les répétitions. Quatre conférences téléphoniques de coordination ont eu lieu entre les organisateurs et les porte-paroles en juillet et en août pour assurer la rationalisation du travail, la livraison et la présentation du rapport final.

**Prise de décision :** En septembre 2022, 63 membres ont voté en ligne « Oui » ou « Non » pour chacune des propositions préparées et présentées par les groupes de travail. Une majorité simple des membres participant au vote en ligne était suffisante pour qu'une recommandation soit incluse dans le rapport final. Toutes les propositions ont été adoptées, les votes « Oui » allant de 41/63 à 61/63. Les membres ont aussi approuvé un message préliminaire pour le rapport préparé par quatre porte-paroles (50/63).

**Rapport final :** Le rapport contenant un avant-propos et les 56 recommandations pour accélérer et intensifier l'action climatique au Luxembourg a été présenté au Premier ministre, au ministre de l'Énergie et au ministre de l'Environnement le jeudi 15 septembre par les porte-paroles de chaque groupe de travail.

**Communication :** Le [site internet de la KBR](#) n'a fourni que des informations minimales. Les organisateurs ont justifié l'absence de transparence et de communications externes par le manque de temps et de ressources. La communication avec le public a été laissée de côté jusqu'à la publication du rapport et s'est concentrée sur la communication des résultats. Lors du weekend de travail 4 en mai, un débat sur une recommandation des organisateurs a eu lieu et s'est conclu par une décision collective. Les membres ont décidé de se concentrer sur le développement des recommandations plutôt que sur la communication. Deux membres ont donné des entretiens début juillet, critiquant le processus.

**Participation du public :** Le site internet proposait un formulaire en ligne invitant le public à partager ses idées et ses suggestions mais cela n'a pas été beaucoup mis en avant. Il n'y a eu qu'un nombre relativement petit de contributions (environ 70). Celles-ci étaient principalement des questions ou des commentaires. Elles ont été rassemblées, mises à jour régulièrement et partagées via Basecamp.

**Réponse officielle :** Au moment de la rédaction de ce document, aucune réponse officielle du Gouvernement mis à part l'acceptation formelle du rapport.

**Analyse de la réponse officielle :** Le mandat des organisateurs et des membres s'arrêtait officiellement à la présentation du rapport aux ministres, à la presse et aux comités parlementaires en septembre et en octobre. Le maintien de la participation de l'Assemblée au suivi et à l'examen de la réponse n'est pas défini.

**Impact :** Large couverture médiatique du processus mais peu de discussions détaillées sur les propositions. Les porte-paroles ont présenté leur travail aux comités parlementaires début octobre. Un débat en séance plénière sur le rapport de la KBR a été organisé au Parlement le 25 octobre 2022, à la demande du Gouvernement. Une commission de travail incluant des représentants de différents ministères a été établie pour coordonner le travail préparatoire nécessaire pour l'intégration des propositions de la KBR dans les discussions sur la mise à jour du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC). Suite à la réunion avec le Premier ministre, ce dernier s'est engagé à organiser des réunions entre les porte-paroles et les ministères concernés.

**Évaluation :** L'équipe de l'Université du Luxembourg a suivi le processus et interrogé régulièrement les membres. Rapport à venir.

**Budget :** IRLES : 46 057€ pour le recrutement ; Oxygen, Pétillances et AccentAigu : 258 528€ pour l'organisation, la modération, la logistique et la communication ; 135 500€ pour couvrir la rémunération des membres (125€ par session) ; 272 454€ pour les frais de fonctionnement (p. ex. traductions, frais de restauration, location de salles) ; 300 000€ pour la recherche de l'Université du Luxembourg.

**Ressources supplémentaires :** Communiqué de presse du Gouvernement [https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes\\_actualites/communiques/2022/09-septembre/15-klima-biergerrot.html](https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiques/2022/09-septembre/15-klima-biergerrot.html)

## **Assemblée citoyenne sur le climat d'Autriche**

**Site internet :** <https://klimarat.org/>

**Objectif :** La Klimarat a été organisée en réponse à une des demandes d'une initiative citoyenne pour la protection climatique ([Klimavolksbegehren](#)). Celle-ci avait récolté 380 000 signatures entre 2018 et 2020. (Le seuil minimal pour l'organisation d'un débat parlementaire est de 100 000.) En mars 2021, une résolution parlementaire a confié la responsabilité de l'organisation d'une assemblée sur le climat au ministère de l'Action climatique.

**Création du mandat :** L'Assemblée a été mandatée par le ministère fédéral de l'Action climatique, au nom du Parlement autrichien.

**Tâche :** Proposer des mesures pour parvenir à la neutralité climatique en Autriche d'ici 2040.

**Obligation de réponse :** Aucun mécanisme formel de réponse n'a été inclus dans la résolution. Lors du lancement de l'Assemblée, le Ministre s'est engagé à répondre mais n'a donné aucune information sur la façon dont la réponse serait fournie.

**Gouvernance :** L'organisme décisionnel formel pour l'Assemblée était formé d'une équipe principale rassemblant le consortium de prestation de la facilitation, deux coordinateurs du Conseil scientifique, une agence de relations publiques, des agents responsables de la mobilisation de la société civile et un fonctionnaire du ministère. Les décisions quotidiennes ont été prises par le consortium de facilitation, en étroite collaboration avec le Conseil scientifique qui a fourni des directives sur le format, l'équilibre et la précision des données de travail. Le Conseil scientifique rassemblait 15 experts climatiques provenant de disciplines différentes. Un conseil consultatif de parties intéressées a été créé, regroupant des représentants de différents partenariats sociaux, incluant la Chambre de commerce, des organisations agricoles, des syndicats de travailleurs, des ONG spécialisées dans le climat et la justice sociale, des associations de jeunes et la Klimavolksbegehren, l'organisation ayant lancé l'initiative citoyenne à l'origine de l'assemblée. Le Conseil consultatif de parties intéressées a été mis à jour par l'équipe de prestation après chaque weekend de travail.

**Organismes de prestation :** Le consortium de prestation responsable de l'organisation et de la facilitation a compris les organisations [ÖGUT](#), [pulswerk](#) et [PlanSinn](#). L'agence Locki and Keck a été engagée pour fournir des stratégies de relations publiques et s'occuper du site internet. Deux agents responsables de la mobilisation de la société civile ont été nommés pour entretenir des liens plus conséquents avec les parties intéressées. Ces agents ont été financés par la Fondation européenne pour le climat.

**Recrutement des participants :** L'agence de statistiques nationale « Statistics Austria » a recruté 100 participants et 20 suppléants via une loterie civique en deux étapes utilisant un procédé d'échantillonnage aléatoire stratifié. Les critères appliqués ont été les suivants : âge, genre, niveau d'éducation, urbain ou rural, région, niveau de revenus et citoyenneté. (Dans le cas de la citoyenneté, les participants pouvaient être autrichiens, européens et non-européens mais devaient avoir vécu en Autriche au moins cinq ans.) La catégorie « non européen » a été la seule catégorie à ne pas avoir été remplie. Les suppléants n'ont participé qu'au premier weekend. À la fin du processus, 88 membres étaient actifs et parmi eux, 83 ont pris part au vote final.

**Durée :** Six weekends en présentiel entre janvier et juin 2022 à Vienne et à Salzbourg (en alternance).

**Structure :** Lors du premier weekend, une présentation d'introduction a eu lieu, expliquant le processus de l'assemblée et donnant des informations basiques sur la crise climatique et la protection du climat. Lors du weekend 2, cinq thèmes ont été introduits et sont devenus les axes de travail pour

le développement des propositions : mobilité, logement, énergie, production et consommation, alimentation et utilisation du territoire. Deux thèmes transverses ont aussi été identifiés : « responsabilité mondiale » et « justice sociale ». Ces deux thèmes ont été étudiés par tous les groupes de travail et le weekend 5 a même été dédié spécifiquement à ces deux thèmes. Lors du weekend 4, l'Assemblée a collaboré avec les partenaires sociaux (membres du Conseil consultatif des parties intéressées) et des politiques. Les partenaires sociaux ont été invités à rédiger des documents de réflexion sur n'importe quel des sept thèmes. Ces rapports ont été envoyés aux participants et la collaboration a aussi inclus deux rondes de discussion en groupe. Des politiques des cinq partis parlementaires ont fait des présentations et répondu à des questions. La prise de décision finale a eu lieu lors du weekend 6.

**Facilitation :** Facilitation par table en groupe de travail de 8 à 11 participants. Facilitateur et assistant (pour la documentation) toujours présents. Une facilitation dynamique a été brièvement testée. Traduction et interprétation en langue des signes disponible.

**Technologie :** Espace interne sur le site internet pour partager de la documentation et des vidéos. Espace de travail en ligne sur Slack créé mais peu utilisé. Les membres se sont auto-organisés en différents groupes WhatsApp, créés en général en fonction des régions.

**Données de travail :** Le Conseil scientifique a fourni des directives pour la sélection des données de travail. Il a aussi produit des fiches de synthèse sur les cinq thèmes principaux. Deux experts du Conseil étaient responsables d'un des cinq thèmes principaux. Ils devaient préparer ensemble des fiches clés, répondre aux questions des membres et inviter des experts supplémentaires au besoin. Les experts principaux n'ont pas proposé de mesure spécifique mais ont identifié 4 ou 5 points de levier pour chaque domaine, qui ont ensuite servi de base de réflexion pour les membres. Présentations pré-enregistrées sur chacun des thèmes. Toutes les sessions de travail sur les données sont disponibles sur [YouTube](#).

**Développement des recommandations :** Les recommandations ont été développées en 10 groupes de travail (2 groupes par axe de travail). Les membres du Conseil scientifique ont été disponibles pour répondre aux questions lors du développement des recommandations. Les propositions ont été échangées au sein des axes de travail lors de séances plénières. Un « forum » a été mis en place durant la plupart des weekends pour que les propositions puissent être partagées entre les membres grâce à un modèle conçu par les facilitateurs. Ainsi les membres ont pu identifier les synergies et les répétitions. Avant et pendant le weekend 5, les membres ont commenté les recommandations proposées par chaque groupe de travail. Le Conseil scientifique a examiné et commenté toutes les recommandations, en soulignant les problèmes auxquels les membres n'avaient peut-être pas pensés. Les groupes de travail ont pu intégrer ces retours dans leurs recommandations s'ils le souhaitaient avant de les finaliser.

**Prise de décision :** Pour qu'une proposition puisse être soumise au reste de l'Assemblée, il fallait qu'elle obtienne un consensus au sein de son axe de travail. Une personne pouvait donc bloquer une recommandation. Cela est arrivé dans un petit nombre de cas (p.ex. pour la proposition concernant les limites de vitesse sur les autoroutes). Chaque recommandation remplissant cette condition a été examinée par le reste de l'Assemblée. Chaque recommandation pouvait recevoir jusqu'à 9 réservations (préoccupations mineures ou majeures). Toutes les recommandations ont été adoptées. Les objections ont été incluses dans le rapport.

**Rapport final :** L'Assemblée a approuvé 93 recommandations. 10 d'entre elles sont d'ordre général et les autres se regroupent sous cinq thèmes principaux. Dans le rapport, chaque recommandation est accompagnée d'une analyse incluant une description de la mesure, les effets positifs potentiels et les manières dont éviter les effets secondaires négatifs possibles. Les recommandations ont été présentées au Gouvernement le 4 juillet 2022.

**Communication :** Une équipe de relations publiques (Locki and Keck) a été engagée pour assurer la publicité et la transparence du processus. Des conférences de presse ont été organisées au début et à la fin du processus. L'équipe est restée en contact avec les journalistes tout au long du processus. Les journalistes ont aussi bénéficié d'une heure dédiée durant laquelle ils pouvaient être présents sur place lors de chaque weekend. Les participants ont été mis en contact avec les médias dès le début du processus. L'équipe de relations publiques a aussi été chargée de la gestion du site internet, sur lequel elle a publié un résumé du travail de l'Assemblée après chaque weekend. Deux agents en charge de la mobilisation de la société civile ont entrepris une communication plus conséquente avec les parties intéressées (p.ex. avec les haut-fonctionnaires du gouvernement régional chargés de l'énergie et du climat, les activistes et les ONG climatiques etc.) en distribuant une lettre d'information après chaque session. Les agents ont continué leur travail jusqu'à fin 2022.

**Participation du public :** Consultation en ligne via la plateforme Pol.is entre les weekends 4 et 5. Le public a pu noter 100 déclarations de l'Assemblée et ajouter ses propres idées. Environ 6 000 personnes ont participé. Les résultats ont été transmis aux membres pour examen. Deux webinaires publics ont été organisés, avec la participation de membres et de l'équipe de facilitation.

**Réponse officielle :** Sept ministères, coordonnés par le ministère de l'Action climatique, ont publié une réponse formelle de 130 pages aux 93 recommandations à la fin du mois de novembre 2022. Le rapport a donné une réponse détaillée à chaque recommandation proposée par la Klimarat, incluant des explications allant de la cohérence des propositions avec les politiques existantes aux raisons pour lesquelles le Gouvernement ne voulait pas ou ne pouvait pas agir. Le Gouvernement a insisté sur le fait que sa réponse ne constituait qu'un premier pas et que du travail supplémentaire était en cours dans le cadre de la préparation de la mise à jour de son Plan national sur l'énergie et le climat.

**Analyse de la réponse officielle :** Des membres ont formé [l'Association de la première assemblée citoyenne sur le climat d'Autriche](#) pour suivre la réponse du Gouvernement et pour sensibiliser le public aux enjeux de la crise climatique et à leurs recommandations. Les agents chargés de la mobilisation de la société civile aident l'association. Celle-ci est ouverte aux membres souhaitant apporter leur soutien.

**Impact :** Trop tôt pour juger de l'impact politique. Articles dans les journaux principaux après chaque weekend. L'agence de relations publiques a mis l'accent sur les médias locaux et régionaux. Les résultats finaux ont été largement diffusés sur différents types de médias. La chaîne de télévision nationale autrichienne ORF a produit 4 documentaires courts (15 minutes) en suivant des membres. 25 maires ont offert leur soutien à l'Assemblée, ce qui a aidé à intéresser les médias locaux. La consultation via Pol.is a intéressé les médias, notamment la station de radio la plus populaire. Suite à la publication du rapport final de l'Assemblée, un rassemblement spontané de soutien à l'Assemblée sur le climat a été organisé par Fridays for the Future (F4F). Mehr Demokratie, Klimavolksbegehren, F4F et Extinction Rebellion ont formé une alliance et organisé une pétition en ligne pour exercer une pression sur le Gouvernement et l'amener à étudier en profondeur les recommandations.

**Évaluation :** Évaluations scientifiques par deux institutions financées par le Ministère et la Fondation européenne pour le climat. [Rapport d'évaluation de l'Assemblée citoyenne sur le climat d'Autriche. Évaluation des entrées, du processus et des sorties](#), Institut des forêts, Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, Université des ressources naturelles et des sciences de la vie (BOKU) et [Rapport d'évaluation de la « Klimarat » d'Autriche. UWK, Évaluation des perspectives des membres et du public](#), Université de formation continue Krems (UWK). Une [évaluation de l'utilisation de la plateforme Pol.is](#) pour la participation du public général a aussi été publiée.

**Budget :** Budget total mis à disposition : 2 millions d'euros. La moitié du budget a été allouée à l'organisation de l'Assemblée (p.ex. facilitation, transports et hôtels) et l'autre moitié à la communication.

**Ressources supplémentaires :** [Vidéo d'introduction](#)

[Enregistrement de la visio-conférence d'analyse de l'Assemblée citoyenne sur le climat d'Autriche organisée par le réseau KNOCA](#)

## L'Assemblée citoyenne sur le climat d'Espagne

**Site internet :** <https://asambleaciudadanadelcambioclimatico.es/>

**Objectif :** Renforcer la participation citoyenne au dialogue social sur les enjeux majeurs de la transition écologique, en tant que mesure prise suite à la Déclaration de l'urgence climatique.

**Création du mandat :** Le Conseil des ministres (l'organisme décisionnel collectif principal du Gouvernement) a approuvé la Déclaration de l'urgence climatique en Espagne. Un des engagements de la Déclaration était la tenue d'une assemblée citoyenne sur le climat. Cet engagement a été entériné par la Loi 7/2021 de mai 2020 sur le changement climatique et la transition énergétique.

**Tâche :** « Une Espagne plus équitable et plus sûre malgré le changement climatique. » Comment relever ce défi ?

**Obligation de réponse :** Lors de la création de l'Assemblée, le Gouvernement espagnol s'est engagé à utiliser les recommandations de l'Assemblée pour faciliter le débat sur le changement climatique et informer le processus décisionnel. Suite à la publication du rapport, le Gouvernement s'est engagé à publier les progrès de l'évolution de la mise en place des recommandations dans un an.

**Gouvernance :** Un panel de coordination indépendant, responsable de la préparation, du mandat et du soutien logistique, composé de deux organisations : la « Red Española para el Desarrollo Sostenible » (REDS) et le Centre basque pour le changement climatique (BC3). Le Panel de coordination a aussi secondé le travail du Groupe indépendant d'experts et coordonné l'équipe de facilitation durant l'Assemblée. Le Groupe indépendant d'experts (IGE) était composé d'experts de générations, secteurs et disciplines multiples dans les domaines du climat, de l'énergie, de la biodiversité, de l'environnement, de la transformation sociale et dans d'autres domaines encore. L'IGE a pris des décisions sur la fourniture des données de travail pour les sessions. Cela a inclus la proposition des enjeux thématiques ouverts à la consultation publique (voir ci-dessous). L'équipe de facilitation (Grupo Cooperativo Tangente) a été chargée de la conception et de la mise en place des sessions et a échangé régulièrement avec l'IGE, grâce à l'aide du Panel de coordination. Le ministère de la Transition écologique et du Défi démographique a joué le rôle de secrétariat via l'Office espagnol du changement climatique.

**Organismes de prestation :** Équipes de recrutement, de facilitation et de communication sélectionnées par des processus d'appels d'offres ouverts via la Fondation Biodiversidad financée par le ministère de la Transition écologique et du Défi démographique.

**Recrutement des participants :** L'équipe de recrutement (une entreprise indépendante appelée Andaira) a été chargée de la sélection des membres de l'assemblée. 100 participants et 50 suppléants (10 remplacements ont été effectués avant la session 3) ont été sélectionnés via un processus d'échantillonnage aléatoire stratifié. Les critères appliqués ont été les suivants : âge, genre, niveau d'éducation, origine géographique et résidence dans des zones urbaines ou rurales. Les participants ont reçu une compensation financière journalière équivalente à celle accordée pour la gestion des élections pour les 6 week-ends ainsi que le remboursement des frais de déplacement pour la dernière session en présentiel.

**Durée :** Un week-end par mois de novembre 2021 à mai 2022, plus une session 0 préparatoire pour apprendre à utiliser les outils en ligne.

**Structure :** L'Assemblée s'est réunie en ligne pour une session d'introduction et de formation à l'utilisation des outils numériques le 20 novembre 2021, puis pendant cinq week-ends pour l'approfondissement des thèmes et la délibération. La session finale (le week-end 6) a eu lieu en présentiel à Madrid. 76 membres se sont rendus à Madrid pour participer en personne et 18 membres

ont pris part en ligne. L'Assemblée s'est déroulée en deux phases : approfondissement des connaissances (sessions 1 et 2) puis réflexion et délibération (sessions 2 à 6). L'Assemblée a travaillé sur cinq domaines de la vie (perspectives) en groupe de 20 : consommation ; systèmes alimentaires et utilisation du territoire ; travail ; communauté, santé et soins ; et écosystèmes.

**Facilitation :** Facilitation par table. 20 citoyens ont travaillé sur chaque domaine de la vie, en travaillant à des tables en groupe de 10. Un participant a bénéficié d'une interprétation en catalan via Zoom. Les facilitateurs ont fourni un support technique pour que les membres de l'Assemblée puissent participer pleinement.

**Technologie :** Logiciel de visio-conférence en ligne (Zoom), outils numériques de collaboration (Groupmap, Mural, Jamboard, Miro) et autres outils numériques d'assistance (Survey Monkey). Les participants ont eu accès à une formation et une assistance technique. Une plateforme numérique, créée à partir du logiciel ouvert *Decidim* était disponible aux membres entre les sessions. Cette plateforme rassemblait les informations fournies lors des sessions, des forums présentant des recommandations provisoires proposées par des membres pour débat, des sondages et un blog.

**Données de travail :** L'IGE a fourni des directives pour la gestion des données de travail présentées à l'Assemblée (contenu et conférenciers potentiels). Un réseau d'experts plus large a été établi par le Ministère pour aider l'Assemblée. La majorité des données ont été présentées sous la forme de vidéos pré-enregistrées suivies de séances de questions-réponses. Les membres pouvaient demander des informations supplémentaires. Les participants ont pu améliorer leurs connaissances sur les domaines suivants : scénarios climatiques, impacts du changement climatique sur les systèmes naturels et humains, concept de vulnérabilité et transition globale et juste, indicateurs de mesure pour l'atténuation du changement climatique ainsi que stratégies d'adaptation et réduction des risques du changement climatique. L'exploration s'est organisée autour des cinq domaines de la vie (perspectives) : consommation ; systèmes alimentaires et utilisation du territoire ; travail ; communauté, santé et soins ; et écosystèmes.

**Développement des recommandations :** Les membres ont développé des recommandations pour les cinq domaines de la vie : consommation ; systèmes alimentaires et utilisation du territoire ; travail ; communauté, santé et soins ; et écosystèmes. 20 citoyens pour chaque domaine, travaillant en groupe de 10 pour développer des recommandations et ensuite les partager et les rassembler en groupe de 20. Grâce à Decidim, les recommandations ont pu être partagées à toute l'Assemblée et tous les membres ont pu les commenter. À un moment, les groupes ont été mélangés pour qu'ils puissent partager leurs idées dans tous les domaines et ensuite rassembler et fusionner les recommandations. Des conseils généraux ont été fournis par un expert en science politique sur la meilleure façon d'articuler les recommandations pour l'administration.

**Prise de décision :** L'adoption des 172 recommandations par vote a eu lieu lors de la dernière réunion de l'Assemblée à Madrid (weekend 6). La méthode de prise de décision avait été débattue et adoptée lors des sessions 3 et 4. L'Assemblée avait choisi un vote à la majorité simple. Un amendement avait été ajouté précisant que pour les recommandations avec au moins 30 % d'abstention, la proposition devait obtenir un minimum de 66 % de vote Oui pour être adoptée.

**Rapport final :** Un document présentant les 172 recommandations approuvées par l'Assemblée a été remis formellement au Président du Gouvernement Pedro Sánchez et à la troisième Vice-présidente et ministre de la Transition écologique et du Défi démographique, Teresa Ribera le 6 juin 2022.

**Communication :** L'équipe de la communication était responsable des communications sur les médias sociaux et traditionnels ainsi que de la conception et de la mise à jour des pages internet. Elle a coordonné les relations entre les membres et les médias après la dernière session de l'Assemblée. En effet, les membres avaient décidé de conserver l'anonymat jusqu'à la fin du vote de la dernière session. Des vidéos des sessions sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée. Des blogs écrits par des participants, des experts et des membres du Groupe de coordination ont été publiés sur le

site internet. L'Assemblée a élu 12 membres pour être les représentants de l'Assemblée jusqu'en juillet 2022 (2 par domaine de la vie, plus 2 transversaux). Ces membres ont interagi avec le Gouvernement, les administrations régionales et locales, les médias et les parties intéressées avec le soutien du Panel de coordination, de l'équipe de facilitation ainsi que de l'équipe de communication.

**Participation du public :** Pour élargir la mobilisation du public sur les thèmes sélectionnés pour le travail de l'Assemblée, ce dernier a été invité à contribuer via un sondage ouvert du 23 novembre au 10 décembre 2021. Les résultats du sondage (1 458 contributions) ont été publiés sur le site internet de l'Assemblée. <https://asambleaciudadanadelcambioclimatico.es/wp-content/uploads/2021/12/Consulta-ciudadana-web-final.pdf>

**Réponse officielle :** Pas de réponse formelle à ce jour.

**Analyse de la réponse officielle :** Le panel de coordination poursuivra son travail jusqu'à la fin du mois de décembre 2022, en collaboration avec une petite équipe incluant des membres des équipes de facilitation et de communication pour soutenir les activités, notamment le suivi par les membres.

**Impact :** Le Gouvernement est en train de comparer les recommandations aux politiques actuelles mais n'a pas encore communiqué avec les participants et la population au moment de la rédaction de ce document. Initialement, certaines ONG ont exprimé leur scepticisme avant le lancement de l'Assemblée mais depuis, les cinq plus grandes ONG environnementales ont publié des déclarations apportant leur soutien au processus de l'Assemblée et à ses recommandations. L'Assemblée a reçu le Prix extraordinaire pour l'environnement de la part du ministère de la Transition écologique.

**Évaluation :** Des évaluations du processus ont été réalisées par les participants durant le déroulement de ce dernier. Une évaluation par un expert indépendant est en cours.

**Budget :** L'Assemblée a été financée par le ministère de la Transition écologique et du Défi démographique. Des financements spécifiques ont été fournis par des fondations telles que la Fondation européenne pour le climat pour le fonctionnement du Panel de coordination.

**Ressources supplémentaires :** [Enregistrement de la visio-conférence d'analyse de l'Assemblée citoyenne sur le climat d'Espagne organisée par le réseau KNOCA](#)

## **Assemblée citoyenne sur le climat d'Allemagne (Bürgerrat Klima)**

Site internet : <https://buergerrat-klima.de/>

**Objectif :** Encourager une politique climatique plus ambitieuse et plus efficace pour remplir les engagements pris par l'Allemagne lors de la signature de l'Accord de Paris (limitant l'augmentation mondiale de la température à 1,5 degrés) en présentant les résultats aux politiques lors de la campagne électorale fédérale de 2021, des négociations pour la création de la coalition gouvernementale et de la formation du parlement.

**Création du mandat :** BürgerBegehren Klimaschutz (BBK, Initiative citoyenne de protection du climat) et Scientifiques pour l'avenir, Allemagne (Scientists for Future). Le parrain de l'Assemblée est l'ancien Président allemand, le professeur Dr Horst Köhler.

**Tâche :** Il a été demandé à la Bürgerrat Klima de fournir des recommandations sur la façon dont l'Allemagne peut assurer sa contribution aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat (visant à limiter le réchauffement climatique bien en-dessous de 2 degrés et si possible à 1,5 degrés) en tenant particulièrement compte des facteurs environnementaux, économiques et sociaux.

**Obligation de réponse :** Aucun lien formel avec le processus politique. L'Assemblée a été planifiée pour influencer le débat public précédant les élections, la position des partis politiques et les négociations pour la création de la coalition gouvernementale suite aux élections fédérales.

**Gouvernance :** Comité scientifique de conseillers, Conseil consultatif de la société civile.

**Organismes de prestation :** Ifok GmbH, l'Institut pour la conception de processus participatifs (IPG) et l'Institut Nexus pour la recherche interdisciplinaire et la gestion de la coopération.

**Recrutement des participants :** 160 membres ont été recrutés via une loterie civique par téléphone, suivi d'une auto-inscription et de procédures de tirages au sort supplémentaires. Les critères ont été : âge, genre, niveau d'éducation, résidence (état), taille de la communauté, origine migratoire et position sur le changement climatique. Équipements, logiciels et formation fournis. Compensation financière de 450 €.

**Durée :** Douze réunions du 26 avril au 23 juin 2021 : 8 réunions en soirée en milieu de semaine (3 heures) et 4 réunions le samedi (8 heures).

**Structure :** À cause de la pandémie de la Covid-19, l'Assemblée a eu entièrement lieu en ligne, les participants se connectant depuis leur maison. Lors des trois premières sessions, l'Assemblée toute entière s'est familiarisée avec le domaine du changement climatique et les thèmes individuels devant être discutés : mobilité, bâtiments et chauffage, production d'énergie et production alimentaire (viande et lait). Les membres ont été divisés de manière aléatoire en 4 groupes thématiques pour développer des principes directifs et recommander des mesures politiques. Des thèmes transversaux tels que les instruments de transformation et les taxes CO<sub>2</sub> socialement équilibrées ont aussi été discutés. L'Assemblée s'est conclue par un vote des recommandations en séance plénière.

**Facilitation :** Facilitation active par table.

**Technologie :** Zoom. Utilisation de la plateforme Howspace pour stocker des informations, échanger des idées et documenter les résultats. Le logiciel Mural a été utilisé pour développer les recommandations. Un studio avec une scène et des équipements audiovisuels (caméra et son) a été utilisé lorsqu'il fallait s'adresser à toute l'Assemblée.

**Données de travail :** Le Comité scientifique a sélectionné quatre domaines principaux pour les délibérations : mobilité, bâtiments et chauffage, production d'énergie et production alimentaire.

**Développement des recommandations :** Les recommandations ont été développées par axe de travail en petits groupes. À divers moments, les différents axes de travail ont présenté leurs propositions au reste de l'Assemblée pour assurer un échange permanent d'idées. Les recommandations ont été évaluées par le Comité scientifique de conseillers et des commentaires des participants des autres groupes de travail ont été transmis à chaque axe. Le cas échéant, les recommandations ont été ajustées en conséquence.

**Prise de décision :** Vote en séance plénière sur les recommandations.

**Rapport final :** Un [résumé des recommandations](#) (en allemand) a été publié le 24 juin 2021 lors d'une conférence de presse. Un commentaire en anglais est disponible au lien suivant : [commentaire en anglais](#). Le [rapport final](#) a été publié à l'automne 2021. La version anglaise est disponible au lien suivant [version anglaise du rapport final](#)

**Communication :** L'organisation mandataire, la BBK, était responsable de la communication. Le site internet proposait des informations basiques et a été mis à jour après chaque réunion. Certaines parties des réunions ont été diffusées en direct et quelques enregistrements ont été postés sur la chaîne YouTube de l'Assemblée. Pour élargir la participation de la société civile et pour aider à la réalisation du travail de communication, notamment les relations avec les politiques, la BBK a mis en place un « réseau de soutien » de 86 organisations provenant d'une large gamme de secteurs. Le lobbying et les activités de relations publiques sont toujours en cours.

**Réponse officielle :** Malgré les pressions dues à la guerre en cours en Ukraine, le ministère fédéral de l'Économie et de l'Action climatique a accepté l'organisation d'un [événement public conjoint le 28 juin 2022](#). Le Ministère a été représenté par le secrétaire d'État Dr. Patrick Graichen (nouvellement nommé).

**Analyse de la réponse officielle :** Après l'élection, le Réseau de soutien s'est assuré que les résultats de l'Assemblée citoyenne sur le climat soient pris en compte lors des négociations pour la création de la nouvelle coalition gouvernementale. Il n'y a eu que peu d'activités de lobbying supplémentaires. En effet, les politiques climatique et énergétique sont actuellement soumises aux impacts de la guerre en Ukraine et en conséquence, les effets d'un lobbying seraient très probablement faibles.

**Impact :** La réponse des politiques et des partis a été positive durant la campagne électorale. Le traité de coalition inclut beaucoup de recommandations mais laisse ouvertes de nombreuses questions pertinentes abordées par l'Assemblée. Le lobbying et les activités de relations publiques menés par la BBK se poursuivent mais l'espace politique a été submergé par la guerre en Ukraine.

**Évaluation :** Aucune évaluation officielle n'a été lancée, en partie car la structure du processus était similaire à celle d'une assemblée précédente sur le [rôle de l'Allemagne dans le monde](#) pour laquelle une évaluation avait été réalisée. Une évaluation a posteriori sera effectuée en analysant les contributions des divers observateurs et organisateurs du processus.

**Budget :** 1,9 millions d'euros ont été alloués au travail des organismes de prestation. Le budget a été financé par des donations et des financements de fondations, notamment de la fondation Schöpflin, des fondations Open Society, de GLS Treuhand et de la fondation allemande Postcode Lottery. Cela n'inclut pas la communication entreprise par la BBK et les autres ONG pendant et après le processus, pour laquelle la levée de fonds est en cours.

**Ressources supplémentaires :** [Enregistrement](#) de la visio-conférence d'analyse de l'Assemblée citoyenne sur le climat d'Allemagne organisée par le réseau KNOCA.

## **Assemblée citoyenne sur le changement climatique de Jersey**

**Site internet :** <https://www.climateconversation.je/citizens-assembly/>

**Objectif :** En 2019, l'Assemblée des États de Jersey a déclaré l'urgence climatique et a proposé une approche « dirigée par le peuple », reconnaissant l'intérêt d'une contribution de l'île toute entière. Le ministre de l'Environnement a présenté une Stratégie pour la neutralité carbone, qui a été formellement adoptée par l'Assemblée des États le 26 février 2020. Un aspect essentiel du plan d'action climatique à long terme était la création d'une assemblée citoyenne sur le changement climatique pour explorer les enjeux principaux liés au changement climatique et pour discuter et proposer des recommandations sur « la nature et le rythme de la transition à la neutralité carbone de Jersey. »

**Création du mandat :** Assemblée des États.

**Tâche :** « Comment travailler ensemble pour atteindre la neutralité carbone ? » Le mandat précise que l'assemblée citoyenne doit travailler sur : (a) les implications et les compromis d'une série de scénarios possibles pour la mise en place de la neutralité carbone et (b) un calendrier et un plan concret d'implémentation de la transition totale au zéro émission (ou pratiquement zéro) pour des secteurs clés.

**Obligation de réponse :** La stratégie pour la neutralité carbone de Jersey impose au Conseil des ministres du Gouvernement de : débattre des recommandations lors de l'Assemblée des États, de réfléchir à l'intégration des recommandations dans le plan d'action climatique à long terme de Jersey, et de publier une réponse aux recommandations précisant quelles recommandations sont acceptées et comment elles seront mises en place. Dans le cas où les recommandations ne sont pas acceptées et mises en place, le Gouvernement doit fournir une justification raisonnée et claire.

**Gouvernance :** Président Organisateur, Panel consultatif d'experts, Équipe politique de l'administration gouvernementale.

**Organismes de prestation :** Involve, New Citizenship (conception et facilitation), Sortition Foundation (recrutement)

**Recrutement des participants :** L'Assemblée citoyenne sur le changement climatique a été constituée de 45 citoyens sélectionnés via une loterie civique. Lors de la première étape, une invitation à s'inscrire pour participer à l'Assemblée a été envoyée à 9 000 foyers sélectionnés de manière aléatoire. Toute personne âgée de plus de 16 ans, vivant à cette adresse et ayant le droit de vote pouvait s'inscrire. Lors de la deuxième étape, des critères d'âge, de genre, de pays de naissance, d'occupation et d'opinions sur le changement climatique ont été appliqués pour effectuer la sélection aléatoire finale des membres de l'assemblée.

**Durée :** 15 réunions virtuelles entre mars et mai 2021. Chacune des sessions a duré environ deux heures et demie.

**Structure :** L'Assemblée a été organisée en quatre blocs : « introduction aux enjeux du changement climatique auxquels Jersey fait face et à ses émissions », « transport », « chauffage, climatisation, cuisine », « recommandations, incluant les changements de politique préférés. » L'Assemblée ne s'est pas séparée en groupes thématiques. La totalité de l'Assemblée s'est intéressée tour à tour au transport et à la consommation d'énergie. L'Assemblée a aussi travaillé sur la finance durable et les compensations.

**Facilitation :** Facilitation active par table

**Technologie :** Les réunions virtuelles de l'Assemblée ont eu lieu sur Zoom. Les équipements et le support technique ont été fournis par une équipe d'assistance lorsque cela a été nécessaire. Une zone de ressources Google a permis de stocker des documents généraux, du contenu et les résultats des sessions.

**Données de travail :** Vidéos de présentation suivies de sessions de questions-réponses avec les intervenants. Fiches de synthèse de référence contenant des informations additionnelles. Le Panel consultatif d'experts et l'équipe politique ont décidé de centrer l'Assemblée sur les thèmes du transport et de la consommation d'énergie domestique car ces domaines sont reconnus comme étant deux facteurs domestiques significatifs du changement climatique. Ils ont aussi fourni des suggestions d'intervenants que l'Assemblée devrait écouter et analysé les informations données aux membres.

**Développement des recommandations :** Les recommandations sur le transport et la consommation domestique d'énergie ont été développées en suivant le même processus. Après avoir analysé les arguments des intervenants et les contributions de la « conversation sur le climat » plus large (voir « Communication » ci-dessous), les membres ont commencé à échanger leurs idées. Les facilitateurs ont rassemblé les idées en sept thèmes qui ont été approuvés par les membres. Les membres se sont séparés en groupe par thème pour développer les recommandations. À mesure que les recommandations étaient affinées, les groupes ont eu des occasions d'étudier et de contribuer aux autres thèmes. Les sept recommandations pour les thèmes du transport et de la consommation domestique d'énergie ont été publiées sur le site de ressources virtuelles pour qu'elles puissent être revues entre les sessions. L'Assemblée toute entière a travaillé sur les recommandations de haut niveau concernant la finance durable.

**Prise de décision :** Les membres ont voté pour classer les sept recommandations sur les thèmes du transport et de la consommation domestique d'énergie par ordre de priorité. Les membres ont aussi voté la date à laquelle Jersey devrait avoir atteint la neutralité carbone parmi 5 choix entre 2030 et 2050 et ont fixé des objectifs de réduction des émissions pour le transport, l'énergie domestique et le total des émissions de l'île (en opposition aux compensations).

**Rapport final :** Le [rapport final](#) a été présenté à l'Assemblée des États le premier juin 2021 par le ministre de l'Environnement. Le rapport a été écrit par des fonctionnaires. Il présente les recommandations et explique l'organisation et le processus de l'assemblée.

**Communication :** Durant les six semaines précédant le démarrage de l'Assemblée citoyenne, le Gouvernement de Jersey a organisé une conversation publique sur le changement climatique, la [« conversation sur le climat »](#), au sein de laquelle les membres du public ont été encouragés à partager

leurs points de vue et leurs idées sur les actions que Jersey devrait prendre en réponse à l'urgence climatique. Le résumé contenant toutes les idées soumises a été donné aux membres de l'Assemblée citoyenne et les suggestions ont été discutées lors du développement des recommandations. La « Conversation sur le climat » a été accompagnée de publicité sur les médias conventionnels et sociaux pour stimuler l'intérêt et le débat public sur l'Assemblée et ses recommandations. Le Président organisateur a été particulièrement actif. Les organisateurs ont fait attention à ne pas identifier les membres de l'Assemblée citoyenne dans la publicité.

**Réponse officielle :** La [réponse ministérielle aux recommandations faites par l'Assemblée citoyenne sur le changement climatique](#) a été publiée le 30 mars 2022. Le rapport donne une réponse à toutes les recommandations. 80 recommandations ont été acceptées, 6 ont été rejetées, 25 sont en cours de réflexion et 3 ne concernent pas le Gouvernement.

**Analyse de la réponse officielle :** Le Président organisateur a joué le rôle de porte-parole pour l'Assemblée et ses recommandations.

**Impact :** Trop tôt pour en juger. Impact positif sur les membres qui étaient initialement très cyniques vis-à-vis du processus.

**Évaluation :** Aucune évaluation indépendante n'a été lancée.

**Budget :** 250K€.

### **Assemblée sur le climat du Danemark (Borgerting på klimaområdet)**

**Sites internet :** <https://kefm.dk/klima-og-vejr/borgertinget> et Assemblée citoyenne sur le climat – Conseil de la technologie danois (tekno.dk)

**Objectif :** Fournir des informations pour le processus de transition au Danemark et plus spécifiquement pour l'élaboration du plan d'Action climatique annuel. L'Assemblée a été organisée en deux phases pour contribuer à deux cycles de planification et expérimenter avec différentes approches.

**Création du mandat :** Ministère du Climat, de l'Énergie et de l'Approvisionnement.

**Tâche spécifique :** Contribuer et fournir des recommandations au processus politique de transition climatique, en mettant l'accent plus particulièrement sur les thèmes pertinents pour les citoyens (choisis par les participants).

**Obligation de réponse :** Engagement à répondre pris par le ministère et par le comité parlementaire correspondants.

**Gouvernance :** Groupe de planification formé de facilitateurs du Conseil de la technologie danois (DBT), d'un haut fonctionnaire et de 5 membres de l'Assemblée sélectionnés aléatoirement. Le Ministère a nommé un panel professionnel d'experts pour assurer la qualité et l'équilibre professionnel du contenu et des données de travail fournis.

**Organismes de prestation :** DBT (conception et facilitation). Agence nationale des statistiques (recrutement).

**Recrutement des participants :** Lors de la première phase, 99 citoyens, ainsi que 99 suppléants, ont été sélectionnés selon des critères socio-démographiques (âge, genre, éducation, situation géographique). Plusieurs membres ont démissionné lorsque le processus a basculé en ligne. 83 membres ont commencé la première phase et seulement 59 l'ont complétée. Pour la seconde phase, 99 citoyens ont à nouveau été sélectionnés. Un tiers d'entre eux provenaient de la première phase. 83 membres ont commencé la seconde phase et 68 l'ont complétée. Les membres ont reçu une compensation financière journalière pour leur présence aux réunions. Des équipements informatiques ont été prêtés aux membres qui n'en avaient pas et une formation informatique ad hoc a été fournie.

**Durée :** La phase 1 s'est déroulée du 24 octobre 2020 au 21 mars 2021. Elle a commencé par un weekend entier de travail en séance plénière, suivi de trois sessions en soirée en groupe et s'est terminée par un weekend entier, aussi en séance plénière. Des réunions de révision ad hoc ont été ajoutées à la demande. La phase 2 a eu lieu du 23 octobre au 15 décembre 2021. Elle a commencé par un weekend de travail en présentiel, suivi de cinq sessions en soirée en ligne et s'est terminée par un weekend de travail aussi en présentiel et une session en soirée finale pour le vote.

**Structure :** Durant le premier weekend de la **première phase**, les membres ont approfondi leurs connaissances sur le changement climatique et la politique danoise, voté sur des questions préétablies sur les enjeux des thèmes (p.ex. taxation verte, constructions et paysages, ressources biologiques et agriculture), proposé des sujets pour la poursuite du travail et voté sur ces derniers. Les membres ont été divisés aléatoirement en 5 groupes thématiques pour les sessions en soirée afin de générer des recommandations sur : le financement et les impôts, l'agriculture et les ressources biologiques, le transport, le comportement, la participation et l'éducation du public ainsi que la technologie et les paysages. Les membres ont commenté les recommandations provisoires des autres groupes. Le DBT et deux experts externes ont fourni des retours sur les recommandations provisoires avant la dernière réunion. La révision finale et le vote des recommandations ont eu lieu lors du weekend final. La **seconde phase** a été encore plus ascendante, les membres ayant sélectionné les thèmes sans contribution d'experts. Les réunions en soirée ont été organisées autour de ces enjeux, en incluant des aspects du changement comportemental, l'éducation, la consommation, la crise du prix de l'énergie et la transition énergétique ainsi que des présentations d'experts et des séances d'échanges d'idées. Le weekend final a été consacré à l'écriture et à la relecture du texte. Une soirée supplémentaire a été nécessaire pour le vote.

**Facilitation :** Les membres ont en grande partie géré eux-mêmes les dynamiques de leur groupe. Au besoin, les facilitateurs principaux sont intervenus pour débloquer la situation (rare).

**Données de travail :** Des présentations d'experts ont eu lieu au début du premier weekend de la phase 1 et pour chaque groupe thématique lors des deux phases. Des contributions supplémentaires ont été fournies à la demande des membres ou suite à la suggestion du groupe de planification. Au total, 48 experts ont participé à la phase 1.

**Développement des recommandations :** Des recommandations provisoires ont été rédigées à l'unanimité par les membres des sous-groupes thématiques. Les membres ont eu plusieurs fois l'occasion de commenter et réviser les recommandations des autres groupes. Deux experts externes, ayant de l'expérience dans la modélisation énergétique et l'administration publique, et le DBT ont fourni des retours sur les recommandations avant que les membres ne préparent les versions finales.

**Prise de décision :** Les membres ont voté sur chaque chapitre thématique et sur chaque recommandation.

**Rapport final :** Un [rapport](#) présentant les 19 chapitres thématiques et les 117 recommandations de la première phase de l'Assemblée a été remis au ministre du Climat, de l'Énergie et de l'Approvisionnement et au Comité parlementaire danois sur le climat, l'énergie et l'approvisionnement le 29 avril 2021. Chaque section inclut des observations, une évaluation (pour expliquer la motivation) et enfin les recommandations des membres de l'Assemblée. [Le rapport de la seconde phase](#) a été remis le 23 janvier 2022. Il contient 6 chapitres traitant 18 thèmes et 73 recommandations.

**Communication :** Aucune ressource spécifique pour la communication. Le site internet de l'Assemblée a publié des informations sur l'organisation, les présentations, les synthèses écrites et les résultats ainsi que des vidéos des présentations des intervenants. Toutes les sessions ont été ouvertes aux chercheurs pour observation. L'intérêt des médias a été limité.

**Réponse officielle :** Une réponse officielle à la totalité des recommandations a été donnée lors d'une réunion entre les membres de l'Assemblée et le Ministre et le Comité sur le climat, l'énergie et l'approvisionnement. La réponse a séparé : (a) les recommandations déjà couvertes par des politiques

existantes, (b) les recommandations qui ne sont pas encore couvertes mais qui sont en cours de réflexion pour la création de nouvelles politiques et (c) les recommandations qui ne sont pas prises en compte pour de nouvelles politiques.

**Analyse de la réponse officielle :** Lors de la réunion avec le Ministre et le Comité, des membres de l'Assemblée ont dit qu'ils n'avaient pas le sentiment d'avoir reçu des retours clairs et compréhensibles sur la façon dont leurs recommandations étaient prises en compte.

**Impact :** Suite à une question parlementaire, le Gouvernement s'est engagé à traiter l'Assemblée comme un « partenariat climatique » supplémentaire (une relation formelle avec des secteurs majeurs). Cependant, l'impact de cet engagement n'est pas clair. La Loi sur le climat est en cours d'examen. Deux issues sont possibles : soit l'Assemblée est une expérience qui sera peut être répétée à un moment, soit l'Assemblée est acceptée comme un élément permanent de la gouvernance climatique.

**Évaluation :** Des chercheurs universitaires, travaillant de manière indépendante, ont suivi le processus. L'évaluation des participants de la première phase a été publiée.

**Budget :** Originellement 150 000 couronnes danoises (20 200 €) ont été attribuées au DBT pour créer le programme et la facilitation, les autres fonctions étant assurées par le Ministère. Le budget du DBT a été augmenté à 550 000 couronnes (74 000 €) pour gérer la totalité du processus. Le DBT s'est porté volontaire pour attribuer des subventions croisées à l'Assemblée afin d'assurer la qualité et la validité du concept.

**Ressources supplémentaires :** [Enregistrement de la visio-conférence d'analyse de l'Assemblée sur le climat du Danemark organisée par le réseau KNOCA](#)

## Jury citoyen sur l'action climatique de Finlande

**Site internet :** <https://sites.utu.fi/kansalaisraati/>

**Objectif :** Rassembler les points de vue éclairés des citoyens sur l'équité et l'impact de mesures potentielles controversées devant être incluses dans le nouveau Plan politique sur le changement climatique à moyen terme perçues comme particulièrement pertinentes pour les citoyens (p.ex. les mesures de réduction des émissions concernant le logement, la mobilité et l'alimentation).

**Création du mandat :** Le Ministère de l'Environnement et la Table ronde sur la politique climatique.

**Tâche :** Évaluer l'équité et l'impact de 14 mesures potentielles devant être incluses dans le Plan politique sur le changement climatique à moyen terme.

**Obligation de réponse :** La déclaration du Jury a été présentée à la Table ronde sur la politique climatique en mai. À part cela, aucune réponse officielle mais il est prévu que les considérations du jury soient incluses dans le plan climatique.

**Gouvernance :** Universitaires de l'Université de Turku associés aux projets de recherche PALO (Participation à la prise de décision à long terme) et FACTOR (Faire face au changement systémique ensemble).

**Organismes de prestation :** Comme ci-dessus.

**Recrutement des participants :** Les membres ont été recrutés via une loterie civique en deux étapes. Tout d'abord, 8 000 invitations ont été envoyées à des citoyens finlandais sélectionnés aléatoirement (N.B. Il y a eu des retards suite à des problèmes avec les services postaux). 50 membres du jury ont été sélectionnés aléatoirement parmi un groupe de 174 volontaires en utilisant les critères suivants : âge, genre, lieu de résidence et niveau d'éducation. Parmi les 50 citoyens sélectionnés, 37 ont confirmé leur participation et 33 ont participé du début à la fin. Compensation financière de 150 €.

**Durée :** Le Jury s'est rassemblé 3 fois, les 22, 24 et 25 avril 2021.

**Structure :** Des consultations et des sondages commandés par le Ministère ont isolé les enjeux de la politique climatique les plus controversés qui affectent directement les consommateurs. Il a été demandé au Jury d'examiner 14 propositions politiques liées à ces enjeux et de produire une déclaration commentant chaque action. Chaque thème a été présenté aux jurés et ils ont formulé des questions pour les experts. Les jurés ont ensuite délibéré en 5 petits groupes, sous la forme d'un processus itératif de rédaction d'une déclaration provisoire sur l'équité et l'impact de chaque action climatique puis de révision et remaniement par le groupe suivant. Les experts ont participé à la phase de révision en commentant les déclarations provisoires. Le jury s'est ensuite rassemblé pour discuter et voter sur les parties controversées de la déclaration qui n'avaient pas pu faire l'unanimité. Finalement, le jury a voté pour adopter la déclaration. La structure de fonctionnement du jury a été influencée par le format du processus de révision de l'Initiative citoyenne.

**Facilitation :** Petits groupes facilités par deux modérateurs pour garantir l'équité de la participation, la réalisation des tâches et la prise de notes des discussions. Des sessions conjointes avec la totalité du jury ont été animées et enregistrées par trois modérateurs.

**Technologie :** Zoom, GoogleDocs.

**Données de travail :** Les données de travail ont été fournies par des représentants du ministère de l'Environnement et des chercheurs d'université et d'instituts de recherche.

**Développement des recommandations :** Les jurés ont rédigé des recommandations provisoires en petits groupes avec la participation active des preneurs de notes. Les recommandations ont été analysées, discutées et remaniées par les autres groupes. Les experts ont fourni des retours sur les recommandations. La déclaration a été fixée en séance plénière et adoptée suite à un vote à la majorité.

**Prise de décision :** Lorsque l'unanimité n'a pas pu être faite autour de recommandations particulières, l'adoption a été décidée par vote à la majorité simple. Un vote pour l'adoption de la déclaration finale complète a eu lieu. 30 membres ont voté pour, 2 ont voté blanc et 1 membre était absent. Les membres ont eu l'occasion d'exprimer individuellement leurs opinions divergentes sur la déclaration. Ces avis sont disponibles sur le site internet du projet et ont été inclus dans l'annexe 1 du rapport final.

**Rapport final :** Une [déclaration](#) écrite par les membres du Jury a été publiée le 25 avril. La déclaration présente l'évaluation de l'impact et de l'équité des mesures proposées et des propositions pour de nouvelles mesures supplémentaires par le Jury. Un [rapport final](#) écrit par les chercheurs menant le projet a été publié en août 2021.

**Communication :** La documentation de référence fournie au Jury est disponible sur le site internet. Des enregistrements des présentations réalisées par les experts ont été disponibles sur le site internet pendant deux semaines. Les médias ont fait preuve d'un certain intérêt, en particulier de la part des organisations d'automobilistes mais pas autant que prévu car le cycle d'information a été dominé par une crise gouvernementale.

**Réponse officielle :** En décembre 2021, suite à la publication de la première version du Plan politique sur le changement climatique à moyen terme, le ministère de l'Environnement a donné une brève réponse aux membres du Jury sous la forme d'une courte vidéo faisant référence aux parties du plan provenant du travail du jury. La réponse n'a pas été rendue publique et n'a été envoyée qu'aux membres du Jury.

**Analyse de la réponse officielle :** Les membres n'ont reçu aucun rôle de supervision.

**Impact :** Le Plan politique sur le changement climatique à moyen terme inclut plusieurs références au travail du Jury ainsi que des citations extraites de la déclaration du Jury. Par exemple, pour la décision de ne pas augmenter les taxes sur les carburants fossiles, les auteurs du Plan citent le raisonnement du jury : « L'augmentation des taxes sur les carburants fossiles n'est juste que si les prix et les offres de voitures électriques d'occasion sont au même niveau que ceux des véhicules à carburant fossile. »

**Évaluation** : Des chercheurs universitaires ont réalisé un sondage des participants à la fin du jury. Les résultats ont été publiés dans le rapport final.

**Budget** : 20 K€ de la part du ministère de l'Environnement. Des subventions ont été allouées par les projets de recherche PALO et FACTOR.

**Ressources supplémentaires** : [Enregistrement](#) de la visio-conférence d'analyse du Jury citoyen sur l'action climatique de Finlande organisée par le réseau KNOCA.

## Assemblée sur le climat d'Écosse

**Site internet** :

<https://webarchive.nrscotland.gov.uk/20220321133037/https://www.climateassembly.scot/>

**Objectif** : Fournir des informations pour aider le Gouvernement à prendre des décisions en matière de crise climatique conformément à la Loi sur le changement climatique écossaise (2019).

**Création du mandat** : Gouvernement écossais.

**Tâche** : « Comment l'Écosse doit-elle évoluer pour lutter contre l'urgence climatique de façon équitable et efficace ? » [Remarque : la question a été choisie par le Groupe de coordination via un processus de délibération facilitée.]

**Obligation de réponse** : Le Gouvernement écossais a été légalement tenu de répondre au rapport final dans les six mois.

**Gouvernance** : Secrétariat (fonctionnaires détachés), deux organisateurs indépendants, Groupe de coordination (parties intéressées et participation d'experts), Groupe de gestion des données de travail.

**Organismes de prestation** : Involve et Democratic Society (conception et facilitation), Sortition Foundation (recrutement).

**Recrutement des participants** : 105 membres ont été sélectionnés de manière aléatoire via une loterie civique postale et en utilisant les critères suivants : âge, genre, revenus du foyer, ethnicité, situation géographique, ruralité, handicap et attitude vis-à-vis du changement climatique. Tous les résidents de plus de 16 ans étaient éligibles. 7 remplacements ont été ajoutés avant le deuxième weekend et 102 citoyens ont terminé le weekend final. Les membres ont reçu une compensation financière. De plus, lorsque cela a été nécessaire, des équipements, des logiciels et une formation ont été fournis pour permettre la participation en ligne.

**Durée** : Sept weekends de novembre 2020 à mars 2021. Le septième weekend a été ajouté à la demande des membres de l'Assemblée qui souhaitent disposer de temps supplémentaire pour l'approfondissement des enjeux et les délibérations. Les sessions de travail de l'Assemblée ont été conçues pour se dérouler en ligne.

**Structure** : Lors des weekends 1 et 2, l'Assemblée s'est réunie en entier pour découvrir la science et l'éthique du changement climatique, ainsi que la contribution et l'adaptation de l'Écosse au changement climatique et pour réfléchir aux scénarios futurs. Lors des weekends 3, 4 et 5, les membres se sont séparés aléatoirement en 3 axes de travail : « alimentation et style de vie », « logement et communautés » et « travail et déplacement ». Au sein des axes, les membres ont reçu des experts et des représentants, qui ont présenté des faits et des arguments et répondu aux questions. Puis, les membres ont réfléchi aux défis clés et rédigé des recommandations provisoires. Durant les weekends 6 et 7, l'Assemblée toute entière a partagé et révisé les recommandations des axes de travail, rédigé et fixé une Déclaration d'ambition collective, développé des déclarations pour accompagner chaque recommandation et voté sur les recommandations. L'Assemblée s'est réunie à nouveau pour un weekend en février 2022 pour examiner la réponse du Gouvernement à son rapport.

**Facilitation :** Facilitation par petits groupes pour assurer l'équité de la participation et la réalisation des tâches.

**Technologie :** Zoom, Jamboard, Google Docs (principalement utilisé par les facilitateurs pour gérer les tables), SurveyMonkey (vote).

**Données de travail :** Le Groupe de gestion des données de travail a supervisé le travail d'approfondissement des enjeux de l'Assemblée, en s'assurant que des perspectives diverses sur le changement climatique et sur le niveau de changement nécessaire pour lutter contre l'urgence climatique ainsi que des approches variées pour concrétiser ce changement soient présentées à l'Assemblée. Plus de 100 intervenants experts ont présenté leurs arguments via des vidéos, des sessions de questions-réponses et des discussions en petits groupes. Le Groupe de gestion des données de travail a effectué une analyse technique des propositions initiales des axes de travail et un examen final des recommandations provisoires.

**Développement des recommandations :** Les membres ont rédigé des recommandations provisoires au sein de leurs axes de travail via un processus itératif de réflexion sur l'équité des propositions suivie de discussions, de consolidation et de révision de ces dernières. Les recommandations qui sont apparues comme prioritaires au cours de ce processus ont été discutées, analysées et remaniées par l'Assemblée toute entière pour assurer l'uniformité des recommandations. L'Assemblée entière a rédigé une Déclaration d'ambition et des objectifs prioritaires.

**Prise de décision :** Les membres ont voté de manière asynchrone sur les objectifs prioritaires entre les weekends 6 et 7 et sur chaque recommandation (d'accord, pas d'accord, abstention) après le weekend 7.

**Rapport final :** Le [rapport final](#) a été présenté au Parlement écossais le 23 juin 2021 par le Secrétariat. Un rapport intérimaire avait déjà été déposé le 24 mars 2023.

**Communication :** Le site internet de l'Assemblée propose des informations détaillées sur l'organisation du processus, des présentations, des synthèses écrites et les résultats. Toutes les présentations et les séances de questions-réponses ont été publiées sur le site internet immédiatement après la session. Les observateurs et les médias ont eu accès à la documentation en même temps que l'Assemblée et ont eu la possibilité de participer à une session d'une heure juste après chaque weekend de travail pour écouter les intervenants et les organisateurs présenter le travail effectué et poser des questions sur le contenu et le processus. Un exercice de pré-mobilisation en octobre 2020 a permis au public de fournir, via une plateforme en ligne, des suggestions de thèmes dont l'Assemblée devrait discuter, d'intervenants qui devraient participer et de moyens grâce auxquels l'Écosse pourrait atteindre ses objectifs de zéro émission nette. Le Parlement des enfants a organisé un programme intégré incluant plus de 100 enfants à travers 10 écoles en Écosse. Les commentaires des enfants ont été incorporés au rapport final. L'Assemblée a bénéficié d'une certaine couverture médiatique durant le processus et lors de la publication des rapports.

**Réponse officielle :** Le Gouvernement écossais a [publié sa réponse](#) le 16 décembre 2021 : un document de 162 pages commentant les 81 recommandations faites par l'Assemblée et incluant des réponses aux 42 appels à l'action lancés par le Parlement des enfants.

**Analyse de la réponse officielle :** L'Assemblée s'est réunie à nouveau en février 2022 pour examiner la réponse du Gouvernement à ses recommandations et a publié une [Déclaration de réponse](#). Dans la Déclaration de réponse de l'Assemblée, les membres ont exprimé leur déception vis-à-vis de l'échelle et du rythme de progression de la situation depuis la publication de leurs recommandations.

**Impact :** Le Secrétariat de l'Assemblée a activement fait la promotion des recommandations de celle-ci au sein des organisations publiques et des autres parties intéressées pendant plusieurs mois après la fin de l'Assemblée. L'impact total de ce travail est détaillé sur le [site internet de l'Assemblée](#). Le Gouvernement écossais s'est engagé à poursuivre l'examen des recommandations de l'Assemblée au fur et à mesure du développement de la politique en Écosse. Cela inclut le développement du

prochain Plan sur le changement climatique et la conception conjointe des prochains plans Just Transition en partenariat avec les parties intéressées et les membres du public, un engagement qui a été inspiré par l'Assemblée.

**Évaluation :** Une évaluation détaillée a été menée par des chercheurs universitaires et gouvernementaux. Celle-ci était incluse dans le budget de l'Assemblée. Son [rapport de recherche final](#) sur le processus, l'impact et l'expérience des membres de l'Assemblée a été publié en mars 2022. [Des résumés des données de recherche](#) pour les weekends 1, 4 et 7 sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée.

**Budget :** Le coût total de l'Assemblée a été couvert par le Gouvernement écossais. Un budget indicatif de 1,4 millions de livres a été fixé. Le détail complet des dépenses totales n'a pas encore été publié.

**Ressources supplémentaires :** [Enregistrement](#) de la visio-conférence d'analyse de l'Assemblée sur le climat d'Écosse organisée par le réseau KNOCA.

[Chaîne YouTube de l'Assemblée sur le climat d'Écosse](#)

## Assemblée sur le climat du Royaume-Uni (CAUK)

**Site internet :** <https://www.climateassembly.uk/>

**Objectif :** Fournir des informations pour aider le Parlement à inspecter la politique gouvernementale.

**Création du mandat :** Six comités parlementaires spéciaux. Affaires, énergie et stratégie industrielle (BEIS), Audit environnemental, Logement, communautés et gouvernement local, Science et technologie, Transport et Trésor public.

**Tâche :** Comment le Royaume-Uni peut-il remplir l'objectif juridiquement contraignant du Gouvernement fixant la réduction des émissions de gaz à effet de serre au zéro net d'ici 2050 ? Les comités spéciaux mandataires de l'Assemblée ont préparé plusieurs questions plus spécifiques en lien avec des domaines politiques particuliers.

**Obligation de réponse :** Les comités parlementaires spéciaux se sont engagés à utiliser les recommandations et les résultats pour orienter les enquêtes et inspections futures.

**Gouvernance :** Des réunions ont été organisées régulièrement entre l'équipe d'organisation et les agents du Parlement. Le Conseil consultatif et le Panel académique ont supervisé le contenu de l'Assemblée.

**Organismes de prestation :** Involve (conception principale et facilitation), quatre Experts principaux, Sortition Foundation (recrutement), mySociety (site internet). L'Office parlementaire de la science et de la technologie (POST) a contribué à la mobilisation des parties intéressées. Les représentants des comités spéciaux ont soutenu l'engagement politique et mené les communications. L'Unité de renseignement sur le climat et l'énergie a fourni de l'aide pour la diffusion des communications. (Cela ne faisait pas partie du contrat.)

**Recrutement des participants :** 110 membres ont été sélectionnés de manière aléatoire via une loterie civique et en utilisant les critères suivants : âge, genre, ethnicité, éducation, situation géographique, urbain/rural et attitude vis-à-vis du changement climatique. 108 membres ont pris part à l'Assemblée. Les membres ont reçu une compensation financière de 150 £ par weekend, ont eu une formation lorsque l'Assemblée est passée en ligne et ont été remboursés pour tous les frais dus à leur participation, p.ex. frais de garderie ou de personnel de soins.

**Durée :** Du 25 janvier au 17 mai 2020. Le déroulement de l'Assemblée a été originellement prévu sur quatre weekends entre janvier et mars 2020, mais, à cause des restrictions dues à la Covid-19, le dernier weekend a été basculé en ligne et divisé en 3 sessions en ligne plus courtes durant les mois de mai et de juin 2020.

**Structure :** Lors du premier weekend, l'Assemblée s'est réunie pour découvrir la science et l'éthique du changement climatique et développer une série de principes directifs. Lors des weekends 2 et 3, l'Assemblée a été séparée en trois axes de travail thématiques : « nos déplacements », « à la maison » et « ce que nous achetons, utilisation de la terre, alimentation et agriculture ». Durant les sessions en ligne, l'ensemble de l'Assemblée a réfléchi aux sources d'énergie électrique, à la réduction des gaz à effet de serre et à l'impact de la Covid-19.

**Facilitation :** Facilitation par petits groupes pour assurer l'équité de la participation et la réalisation des tâches.

**Données de travail :** L'ensemble de l'Assemblée a écouté des présentations sur la science du climat, l'objectif de zéro émission et les questions éthiques globales soulevées par la transition au net zéro. Les Experts principaux ont créé des scénarios multiples décrivant ce à quoi pourrait ressembler le Royaume-Uni à zéro émission (avenirs) et comment le Royaume-Uni pourrait y parvenir (politiques possibles). Des intervenants experts ont présenté des faits et des arguments sous forme d'exposés en personne ou en vidéo (lorsque l'Assemblée était en ligne) et ont été disponibles pour répondre aux questions.

**Développement des recommandations :** Les membres ont analysé les scénarios d'avenirs créés par les Experts principaux puis comparé ces derniers aux principes directifs qu'ils avaient développés. Des recommandations additionnelles ont été ajoutées par les participants.

**Prise de décision :** Les membres ont examiné la liste des politiques possibles proposées par les Experts principaux et voté sur ces dernières. Seuls les membres ayant travaillé sur les axes de travail concernés ont voté pour les recommandations correspondantes. Cependant, tous les membres de la CAUK ont pu voter pour les recommandations qui avaient été rédigées par la totalité de l'Assemblée.

**Rapport final :** Le [rapport final](#) de 556 pages rédigé par l'organisme de prestation principal et publié le 10 septembre 2020, inclut une déclaration des membres de l'Assemblée et plus de 50 recommandations ainsi que le niveau de soutien reçu par chacune des politiques possibles. Celles-ci sont accompagnées par des citations exactes expliquant les raisons pour lesquelles les membres ont soutenu ou se sont opposés aux mesures proposées. Une [synthèse du rapport](#) comportant 31 pages a aussi été publiée. Un [rapport intérimaire](#) a été publié le 23 juin 2020 sur la reprise après la Covid-19 et la transition au net zéro juste avant les annonces gouvernementales de juin.

**Communication :** Le site internet de la CAUK propose des informations détaillées sur l'organisation du processus, des présentations, des synthèses écrites et les résultats. Toutes les présentations et les sessions de questions-réponses ont été diffusées en direct et sont disponibles sur le site internet (des transcriptions ont même été incluses). Les observateurs et les médias ont pu assister aux sessions de la CAUK mais n'ont pas pu interagir avec les participants. L'Unité de renseignement sur le climat et l'énergie (ECIU) a organisé une série de réunions d'information pour les différentes parties intéressées durant le processus et suite à la publication du rapport. L'Assemblée a bénéficié d'une présence forte sur les médias sociaux, notamment via des comptes Twitter et Instagram dédiés.

**Réponse officielle :** Les comités spéciaux n'ont pas donné de réponse collective formelle au rapport. La Chambre des Communes a débattu du rapport et passé une motion de soutien à l'Assemblée, appelant le Gouvernement à tenir compte des recommandations de l'Assemblée lors du développement des politiques. Aucune réponse formelle du Gouvernement.

**Analyse de la réponse officielle :** Les membres n'ont reçu aucun rôle formel de supervision. L'organisme de prestation Involve a obtenu un financement supplémentaire de la part de la Fondation européenne pour le climat pour aider à garantir l'impact de l'Assemblée. Cela a inclus l'organisation d'un événement anniversaire au bout d'un an qui a permis aux membres de venir au Parlement pour rencontrer les présidents de trois comités spéciaux, des fonctionnaires et des parties intéressées pour parler de leurs résultats. Involve a utilisé le rapport de la CAUK pour envoyer des contributions à des

consultations en lien avec le travail de l'Assemblée, a répondu aux médias et publié des commentaires ainsi qu'interagi avec les parties intéressées.

**Impact :** Le comité spécial Affaires, énergie et stratégie industrielle a lancé une inspection des recommandations de la CAUK. Son rapport [Assemblée sur le climat du Royaume-Uni : Où en sommes-nous maintenant ?](#) publié en juillet 2021, critique le manque de réponse du Gouvernement aux recommandations de l'Assemblée. Le Gouvernement n'a fourni qu'une [réponse limitée](#) au comité. Les autres comités ont lancé des enquêtes sur les aspects de la politique gouvernementale influencés par les recommandations de la CAUK. Les six présidents des comités mandataires ont écrit une [lettre](#) au Premier ministre et au chef de l'opposition les exhortant à tenir compte des recommandations de l'Assemblée. Un autre impact de l'Assemblée est l'intégration des recommandations dans le [Sixième budget carbone du Comité sur le changement climatique](#). Il y a eu des impacts visibles sur les membres de l'Assemblée et sur un certain nombre de parties intéressées, notamment des changements d'attitude et de comportement permanents. L'Assemblée a bénéficié d'une couverture médiatique plutôt conséquente lors du premier weekend, en particulier grâce à la présence de Sir David Attenborough, et le jour de la publication du rapport. Un documentaire télévisé a été diffusé sur la BBC (le service de radiodiffusion national britannique) le 30 novembre 2021. La CAUK a inspiré une adoption large du processus d'assemblée au Royaume-Uni, notamment la création de [l'Assemblée populaire pour la nature](#) financée par les organisations WWF, RSPB et National Trust.

**Évaluation :** [L'évaluation officielle de l'Assemblée sur le climat du Royaume-Uni](#) réalisée par des chercheurs universitaires a été publiée en juillet 2021. Ces derniers ont évalué la qualité de la délibération de l'Assemblée et les relations entre la CAUK et le Parlement, la politique climatique, les médias et le public.

**Budget :** Budget total de 520 000 £. 120 000 £ de la Chambre des Communes, et 200 000 £ chacun de la fondation Esmée Fairbairn et du programme britannique de la Fondation européenne pour le climat. 40 000 £ supplémentaires ont été données par les deux fondations pour compenser l'impact de la Covid-19.

**Ressources :** [Enregistrement](#) de la visio-conférence d'analyse des assemblées sur le climat du Royaume-Uni et de la France organisée par le réseau KNOCA. Le Centre sur le changement climatique et les transformations sociales (CAST) a rédigé un [rapport](#) examinant la conception et les délibérations de la CAUK ainsi que les perceptions plus larges du changement climatique des membres et comparant ces résultats à ceux de la Convention citoyenne pour le climat française (CCC). L'équipe menant l'évaluation officielle a publié un [article](#) sur les leçons de la CAUK. Un [documentaire](#), *Le Peuple face au changement climatique*, sur les membres de la CAUK, a été diffusé sur la BBC.

### **Convention citoyenne pour le climat de France (CCC)**

**Site internet :** <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

**Objectif :** Proposer au Président et au Parlement des lois, des réglementations et des référendums sur l'action climatique.

**Création du mandat :** Le Président français a annoncé la création de la Convention. Celle-ci a été formellement constituée par le Premier ministre via une [lettre de mission officielle](#) envoyée au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

**Tâche :** Définir des mesures pour permettre à la France de diminuer d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 40 % par rapport au niveau de 1990 dans un esprit de justice sociale.

**Obligation de réponse :** Le Président s'est engagé à garantir que les propositions de la Convention seront soumises à un référendum, un vote au parlement ou à une mise en application réglementaire directe « sans filtre ».

**Gouvernance :** Un Comité de gouvernance incluant 15 représentants du gouvernement, de groupes de réflexion, de syndicats, d'entreprises et d'experts en science climatique, en politique et en démocratie. Deux citoyens choisis aléatoirement parmi les membres de la Convention ont rejoint le Comité à chaque réunion. Trois Garants indépendants ont été chargés de garantir l'indépendance de la Convention et de bonnes conditions de travail.

**Organismes de prestation :** Missions Publiques, Res Publica (facilitateurs). Un Groupe de soutien expert a fourni un conseil technique. Le Comité législatif a fourni une aide pour la transcription législative.

**Technologie :** Zoom. Plateforme Jenparle (pour stocker des informations, échanger des idées et documenter les résultats.) Plateforme Decidim (pour les contributions externes). Système Provote (pour le vote).

**Recrutement des participants :** Échantillonnage par quota parmi une liste de 300 000 numéros de téléphone choisis aléatoirement, utilisant les critères de sélection suivants : âge (au moins 16 ans), genre, niveau d'éducation, origine géographique, résidence (urbaine ou rurale) et emploi. La sélection et la participation de deux membres en situation très précaire ont été organisées par l'association *Les Petits Frères des Pauvres*. Un groupe de 190 citoyens a été sélectionné dans le but de garantir la participation d'au moins 150 citoyens aux sessions. 104 citoyens ont participé à la totalité des sessions. Les membres ont reçu la même compensation financière que celle accordée pour être juré. (Environ 84 € par jour).

**Durée :** Prévues au départ pour durer six weekends de deux jours et demi d'octobre 2019 à février 2020. Cependant, une grève nationale des transports publics suivie de la Covid-19 ont retardé les sessions et les membres ont demandé une septième session. Deux sessions intérimaires ont été tenues en ligne et la session finale a eu lieu en juin 2020, avec des mesures de distanciation sociale. Le weekend de travail supplémentaire a été organisé en ligne en février 2021, pour examiner les réponses du Gouvernement et du Parlement.

**Structure :** Une combinaison de séances plénières et de sessions thématiques en petits groupes. Lors du premier weekend, la Convention a reçu des experts en science du changement climatique. Les membres ont ensuite été séparés de manière aléatoire en 5 groupes thématiques définis par le Comité de gouvernance : *Se loger, Travailler et produire, Se déplacer, Se nourrir et Consommer*. Chaque groupe thématique a écouté et questionné des experts puis délibéré et développé des recommandations en petits groupes. Un axe de travail transversal sur la finance et la gouvernance a été créé pour deux sessions mais a été suspendu suite aux tensions que cela a générées parmi les autres membres de la convention. Durant le weekend final, la Convention a voté sur les propositions en séance plénière.

**Facilitation :** Auto-organisation à l'intérieur des axes de travail, supervisée légèrement par des facilitateurs.

**Données de travail :** Des intervenants experts ont fait des présentations lors des séances plénières et des sessions en groupes thématiques. Le Comité de gouvernance a sélectionné la plupart des intervenants experts, parfois en réponse à des demandes des membres de la Convention. (Le Groupe de soutien expert n'a été établi qu'à la troisième session.)

**Développement des recommandations :** Les recommandations ont été développées en petits groupes de travail au sein des axes thématiques et en séance plénière pour les enjeux transverses (p.ex. finance et gouvernance). Le Groupe de soutien expert a travaillé en collaboration étroite avec les membres pour développer les recommandations. Le Comité législatif a rédigé des transcriptions légales provisoires des propositions pour assurer la conformité juridique mais les membres de la Convention ont eu le dernier mot sur l'intégration des transcriptions dans leur rapport final. Durant deux sessions dédiées, les propositions ont pu être examinées par les membres travaillant sur les autres thèmes. Les amendements proposés lors de ces sessions ont été adoptés de manière asynchrone via des votes en ligne avant la session finale. Pour qu'une proposition finale soit examinée

par l'ensemble de l'Assemblée, elle devait recevoir le soutien de deux tiers des membres de chaque groupe de travail.

**Prise de décision :** Vote à la majorité simple. 149 propositions de lois et de réglementations ainsi que 3 référendums ont été adoptés.

**Rapport final :** Le [rapport](#) de 460 pages contenant les 149 mesures a été adopté le 21 juin 2020. Une [synthèse des propositions en anglais](#) est disponible. Une [déclaration intérimaire](#) sur la Covid-19 et le changement climatique a été publiée le 9 avril 2020. Au même moment, les membres ont partagé un tiers de leurs propositions avec le Gouvernement avant le vote final car ils avaient identifié ces propositions comme cruciales pour le plan de relance nationale.

**Communication :** Le site internet de la Convention a publié des informations sur l'organisation ainsi que les résultats. Certaines séances plénières et sessions de groupe ont été diffusées sur Youtube ou via des podcasts. Les observateurs et les médias pouvaient assister aux sessions. L'Assemblée a bénéficié d'une présence forte sur les médias sociaux notamment via des comptes Instagram et Twitter dédiés et un [commentaire en direct des sessions](#) par un influenceur Twitch. L'accès à la Convention a été accordé à plusieurs équipes de tournage. Cela a permis la réalisation d'un certain nombre de films et de reportages diffusés par la suite à la télévision (voir Ressources supplémentaires). La Convention a reçu une couverture médiatique considérable, en particulier, après la fuite de certaines propositions aux médias en avril 2020 mais aussi lors de la tenue de sa dernière session et en réponse à la réception officielle du rapport par le Président. L'intérêt des médias est resté élevé lors des débats sur les réponses du Parlement et du Président.

**Réponse officielle :** Lors d'un discours officiel tenu à l'Élysée une semaine après la session finale, le Président Macron s'est engagé à soutenir 146 des 149 mesures proposées. Les membres ont été invités à participer à des ateliers de travail gouvernementaux pour discuter de la mise en place de leurs mesures. Le Président a rencontré les membres une deuxième fois en décembre 2020 pour les informer publiquement des progrès effectués avant la présentation de la proposition de loi inspirée par les recommandations de la CCC.

**Analyse de la réponse officielle :** Le ministère de l'Environnement héberge et met régulièrement à jour un [site internet](#) suivant l'implémentation des propositions. Une session supplémentaire de la Convention a été organisée en ligne en février 2021 pour inspecter la réponse du Gouvernement. La Convention a publié son [verdict](#) le 2 mars 2021. Les 150, l'Association des Citoyens de la Convention Climat, une organisation à but non lucratif, a été établie par les membres pour continuer à surveiller l'évolution des mesures.

**Impact :** La [Loi climat et résilience](#) adoptée par le Parlement en 2021 traduit un certain nombre de mesures en loi. Beaucoup apparaissent sous une forme modifiée suite aux changements effectués par le Gouvernement lors de la rédaction de la proposition de loi et aux révisions additionnelles réalisées par le Parlement. La proposition de référendum (pour modifier l'article 1 de la Constitution) a été bloquée par le Parlement. La Convention, ainsi que la signification de la réponse « sans filtre » aux propositions promise par Macron, ont stimulé un large débat public sur la transition. La Convention est très connue parmi la population. Plusieurs maires se sont engagés à mettre en place les mesures pertinentes. Plusieurs membres de la Convention sont devenus des personnalités très connues sur les médias sociaux et traditionnels. Certains d'entre eux se sont même présentés aux élections locales et régionales.

**Évaluation :** Environ 40 chercheurs accrédités ont eu accès à la Convention.

**Budget :** Le budget original de 4,5 millions d'euros a été donné par l'État français via le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Le total final des coûts s'est élevé à 5,4 millions d'euros.

**Ressources supplémentaires :** [Enregistrement](#) de la visio-conférence d'analyse des assemblées sur le climat du Royaume-Uni et de la France organisée par le réseau KNOCA. Un groupe de chercheurs a

publié une [étude](#) comparant les opinions des citoyens sélectionnés aléatoirement à celles de la population générale. L'Institut de sondage Elabe, quant à lui, a [évalué](#) le soutien de la population française aux propositions. Le groupe de réflexion IDDRI, centré sur le climat, a publié une [analyse](#) de ces propositions. La chaîne de télévision Public Sénat a produit un [reportage](#) de 30 minutes présentant le travail de la CCC. La chaîne LCP TV a co-produit un [documentaire de 50 minutes](#) sur la « vie d'après » des participants, suite à la clôture de la Convention. Arte a diffusé un [film documentaire](#) (avec des sous-titres en anglais) partageant des moments en coulisse et des témoignages de participants.

## Assemblée citoyenne d'Irlande

**Site internet :** <https://2016-2018.citizensassembly.ie/en/>

**Objectif :** Fournir des informations pour aider à l'élaboration des politiques gouvernementales en matière de changement climatique suite à l'examen des recommandations par les deux chambres du Parlement (L'Oireachtas).

**Création du mandat :** Le Gouvernement de la coalition s'est engagé à organiser une assemblée citoyenne dans son programme de partenariat. Le mandat de l'Assemblée citoyenne a été fixé par les Chambres de l'Oireachtas en juillet 2016. Le changement climatique a été l'un des cinq domaines étudiés par l'Assemblée.

**Tâche :** Comment l'État peut-il faire de l'Irlande un leader en matière de lutte contre le changement climatique ?

**Obligation de réponse :** Le Parlement s'est engagé à examiner les recommandations de l'Assemblée en créant à cette fin un comité mixte regroupant des représentants des deux chambres et à soumettre les conclusions de ce dernier au débat dans les deux chambres.

**Gouvernance :** Président indépendant (Juge de la cour Suprême à la retraite), Secrétariat (fonctionnaires détachés), Groupe de direction (le Président et un groupe de membres de l'Assemblée élus par cette dernière pour la représenter) et Groupe consultatif expert.

**Organismes de prestation :** Le processus a été dirigé par le Secrétariat et le Président de l'Assemblée. Le Groupe consultatif expert a conçu le processus et sélectionné les intervenants sous la supervision du Groupe de direction. RED C Research and Marketing Ltd a été engagé pour recruter les membres et Roomaxx Ltd pour s'occuper de la facilitation et de la prise de note.

**Recrutement des participants :** 99 membres ainsi que 99 « suppléants » ont été recrutés via un démarchage à domicile aléatoire. 53 remplacements ont été effectués durant les 18 mois de fonctionnement de l'Assemblée. Les membres ont été recrutés selon les critères suivants : genre, âge, localisation et classe sociale. Les membres n'ont pas reçu de compensation financière.

**Durée :** L'Assemblée a travaillé sur le thème du changement climatique pendant 2 weekends du 30 septembre au 5 novembre 2017. Au total, l'Assemblée s'est réunie pendant 12 weekends entre le 15 octobre 2016 et le 15 avril 2018 pour travailler sur toute une gamme de thèmes, incluant le statut constitutionnel de l'avortement.

**Structure :** L'Assemblée a écouté des présentations d'experts et de représentants de la société civile mais aussi de groupes d'intérêts sur la science du changement climatique et ses impacts ainsi que sur les plus grandes sources d'émissions en Irlande : les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et du transport. Les membres ont participé à des sessions de questions-réponses et pris part à des tables rondes de discussion pour analyser les faits et les arguments. Durant le second weekend, les membres ont adopté la formulation des bulletins de vote (La première version de ces bulletins a été rédigée par le Groupe consultatif expert). [Remarque : l'Assemblée ne s'est pas séparée en sous-groupes de travail pour l'étude de thèmes particuliers.]

**Facilitation :** Facilitation par petites tables pour assurer l'équité de la participation et la réalisation des tâches.

**Données de travail :** Les membres ont reçu de la documentation d'information de référence avant le début de l'Assemblée. Présentations d'experts et de représentants de la société civile mais aussi de groupes d'intérêts ainsi que des résumés des 1 185 contributions écrites des membres du public. Les membres ont participé à la sélection des données : à la fin du thème précédent sur l'impact du vieillissement de la population, il a été demandé aux membres de l'Assemblée de réfléchir au contenu qu'ils souhaitaient voir inclus lors des weekends consacrés au changement climatique.

**Développement des recommandations :** Les idées ont été générées lors des tables rondes de discussion puis rassemblées en propositions pour figurer sur les bulletins de vote provisoires. Les propositions ont ensuite été affinées via un processus interactif d'échange entre les membres et le Groupe consultatif expert.

**Prise de décision :** Les décisions ont été prises via un vote à la majorité. Les membres de l'Assemblée ont voté à bulletin secret sur 13 recommandations. Les 13 recommandations ont reçu entre 80 et 100 % de soutien.

**Rapport final :** Un [rapport](#) présentant les 13 recommandations ainsi que des explications plus détaillées a été présenté au Parlement le 18 avril 2018.

**Communication :** Le site internet de l'Assemblée citoyenne propose des informations détaillées sur l'organisation du processus, des présentations, des synthèses écrites et les résultats. Toutes les présentations et les sessions de questions-réponses ont été diffusées en direct. Les observateurs et les médias ont pu assister aux sessions de l'Assemblée. La couverture médiatique de l'Assemblée s'est plutôt concentrée sur l'enjeu plus controversé de l'avortement.

**Réponse officielle :** Le Comité parlementaire mixte sur l'action climatique (JOCCA) a produit un rapport pour le Gouvernement.

**Analyse de la réponse officielle :** Les membres n'ont reçu aucun rôle de supervision. Le Président a fait la promotion des recommandations de l'Assemblée.

**Impact :** Le rapport du Comité parlementaire mixte sur l'action climatique (JOCCA) a en général soutenu les recommandations de l'Assemblée citoyenne sauf dans le cas de la proposition d'introduction d'une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre pour le secteur agricole. Les délibérations du Comité ont amené la Chambre basse (Dáil) à déclarer l'urgence climatique. Le rapport du JOCCA a fortement influencé le Plan d'action climatique intergouvernemental publié en juin 2019 ainsi que la Loi pour l'action climatique 2020 qui l'a suivi.

**Évaluation :** Évaluation dirigée par des chercheurs universitaires.

**Budget :** Le budget total pour l'Assemblée citoyenne s'est élevé à 1 505 960,90 €. Le coût spécifique de son travail sur le changement climatique n'a pas été calculé.